

FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Haïti/ République Dominicaine	
TITRE DU PROJET : Renforcement du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine pour promouvoir la cohésion sociale dans la zone frontalière	
Modalité de financement du PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.): <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ▪ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) 	
Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux): <ul style="list-style-type: none"> ▪ Secrétariat Technique de la Commission Mixte Bilatérale en Haïti (MAEC) ▪ Secrétariat Exécutif de la Commission Mixte Bilatérale en République Dominicaine. ▪ Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) ▪ Ministère des Affaires Etrangères de la République Dominicaine (MIREX) ▪ Office de la Protection du Citoyen (OPC) ▪ Université d'Etat d'Haïti ▪ Bureau de Recherche et d'Etude Stratégique en Renforcement Institutionnel et Développement ▪ Réseau frontalier Jeannot Succès (RFJS) ▪ Service Jésuite aux Migrants (SJM) ▪ Commissions Techniques des Frontières (CTF) ▪ Membres de la table de dialogue transfrontalier (société civile haïtienne et dominicaine, y compris associations de femmes et jeunes des deux côtés de la frontière) ▪ Membres de l'espace de dialogue POLIFRONT-CESFRONT 	

Date approximative de démarrage du projet¹: 1^{er} janvier 2021
Durée du projet en mois :² 24 mois + extension sans cout de 8 mois (32 mois) - + 11 mois (43 mois) 30 novembre 2024
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Zone frontalière entre Haïti et la République Dominicaine (Ouanaminthe - Dajabón, Belladère - Elias Piña, Malpasse - Jimaní, Anse à Pitres-Pedernales), Port-au-Prince et Santo Domingo.

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :

Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

OIM Haïti : 1,100,000 \$

PNUD Haïti : 900,000 \$

OIM République Dominicaine : 500,000 \$

PNUD République Dominicaine : 500,000 \$

Total : \$ 3,000,000.00

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

Milestone tranche 2 :

- Formations des acteurs sociaux et des fonctionnaires clés sur la médiation interculturelles qui feront partie du réseau de médiateurs interculturels (*Activité 1.1.2*)
- Formation des jeunes femmes et hommes en médiation, négociation et le dialogue pour promouvoir la cohésion sociale– 50% des formations prévues (*Activité 1.1.3*)
- Cartographie des acteurs et soutien aux mécanismes de dialogue locaux existants (*Activité 2.1.1*)
- Espaces de dialogue multi-niveaux avec les structures locales - (Elaboration des Termes de Reference (TDR) conjointement avec les partenaires) - (*Activité 3.2.3*)

Milestone tranche 3 :

- Elaboration des TDR pour appuyer quatre mairies ou structures formelles haïtiennes et ses voisines en République dominicaine pour organiser un laboratoire d'innovation sociale

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

<p>disposant d'une enveloppe budgétaire pour financier des initiatives (<i>Activité 1.1.4</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des éléments devant faciliter l'Elaboration d'un plan d'action conjoint sur les domaines de coopération prioritaires (ressources naturelles partagées, sécurité et migration) (<i>Activité 3.2.2</i>) • Appui à la coordination et la réalisation d'échanges académiques entre les institutions de recherche publiques, les centres d'enseignement supérieur et universitaires et de recherche en République Dominicaine et en Haïti ; (<i>Activité 3.3.1</i>) 		
<p>PBF 1^{ère} tranche (35%) :</p> <p>IOM HT: \$ 385,000 PNUD HT: \$ 315,000 IOM DR: \$ 175,000 PNUD DR: \$ 175,000 Total : \$ 1,050,000</p>	<p>PBF 2^{ème} tranche* (35%) :</p> <p>IOM HT: \$ 385,000 PNUD HT: \$ 315,000 IOM DR: \$ 175,000 PNUD DR : \$ 175,000 Total : \$ 1,050,000</p>	<p>PBF 3^{ème} tranche* (30%) :</p> <p>IOM HT: \$ 330,000 PNUD HT: \$ 270,000 IOM DR: \$ 150,000 PNUD DR : \$ 150,000 Total : \$ 900,000</p>
<p>Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :</p> <p>À travers une approche transnationale, l'intervention proposée vise à renforcer les espaces de dialogue binational pour promouvoir la coopération au niveau communautaire et institutionnel (local et national) entre Haïti et la République dominicaine. Un modèle de gouvernance binationale sera promu pour structurer ce dialogue, qui inclut et reconnaît une pluralité d'acteurs et d'institutions au niveau local et national pouvant contribuer à l'amélioration des relations entre les deux pays, la création d'espaces de prévention de conflits et la promotion de la cohésion sociale. L'approche holistique sera valorisée à travers les résultats suivants :</p> <p>(1) Les populations frontalières sont conscientes des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que des bénéfices de la collaboration et le dialogue binational ;</p> <p>(2) Les espaces de dialogues transfrontaliers et les mécanismes de collaboration technique et culturels locaux sont renforcés pour favoriser la cohésion sociale et la prévention des conflits locaux sur la zone frontalière ; et</p> <p>(3) La Commission Mixte Bilatérale contribue au renforcement du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine en particulier dans le domaine de la sécurité et la migration.</p> <p>L'intervention continue d'être opportune des deux côtés de la frontière. En République Dominicaine à la suite du changement de gouvernement en août 2020, un nouvel agenda international avait été présenté, mettant l'accent sur les relations avec la République d'Haïti fondées sur une politique de bon voisinage et de transparence. En janvier 2021, les deux présidents se sont accordé une feuille de route pour le renforcement des relations bilatérales consistant en neuf points³. Ce compromis a été repris lors de la réunion des Secrétariats technique et exécutif de la Commission Mixte Bilatérale au mois</p>		

³ <https://mirex.gob.do/declaracion-conjunta-la-reunion-entre-el-presidente-republica-dominicana-luis-abinader-el-presidente-la-republica-haiti-jovenel-moise/>

d'avril 2023. Finalement au mois d'octobre 2023, à la suite d'un exercice consultatif avec divers secteurs, le Président de la République dominicaine a présenté le Pacte National pour la formulation et l'exécution des politiques d'état face à la situation d'Haïti qui priorise le dialogue bilatéral ainsi que le renforcement des politiques de relations internationales, migratoires et de gestion frontalière ainsi que des ressources communes.

Le renforcement des relations entre les deux pays est une excellente occasion d'améliorer la collaboration dans les domaines identifiés comme prioritaires entre les autorités des deux gouvernements.

L'intervention proposée par ce projet est également innovante puisque, jusqu'à présent, les Secrétariats Exécutif et Technique de la Commission Mixte Bilatérale, Haïti n'intègrent pas systématiquement les initiatives existantes de collaboration portées par d'autres catégories d'acteurs, que ce soient les collectivités territoriales, les organisations de la société civile ou les représentants du secteur privé des deux pays.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Le projet a été développé avec l'appui du Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) et se base sur des dynamiques initiées par l'OIM et le PNUD à travers les espaces de dialogue binational existantes, y compris la société civile.

Lors du développement original du projet, afin de glaner un maximum d'informations pour la formulation du projet, l'OIM et le PNUD avaient organisé des consultations avec les Secrétariats Techniques de la CMB, ainsi qu'avec les représentants de la Délégation de l'Union Européenne aussi bien en Haïti, qu'en République dominicaine. En République Dominicaine, sous le leadership du Coordonnateur Résident, OIM et PNUD ont présenté le projet au Vice-ministre pour les Relations Multilatérales du Ministère des Affaires Etrangères. En Haïti, sous le leadership du Coordonnateur Résident, des échanges avec le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) ont eu lieu sur l'engagement des Nations Unies pour la coopération binationale entre les deux pays.

En 2023, des consultations et discussions stratégiques ont été effectuées avec les partenaires des deux pays. Effectivement, il y a un consensus sur l'importance et pertinence de ce projet dans la situation actuelle, et il y a aussi une forte expectative de toutes les parties pour que le Système de Nations Unies puisse assurer la continuité des interventions et du support une fois le ressources du projet actuel soient exécutés.

Cette initiative binationale s'inscrit dans une initiative plus large des Nations Unies qui est en cours de développement qui cherche à disposer d'un cadre de coopération stratégique pour la zone frontalière entre les deux équipes de Nations Unies.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁴ : 1 (avec l'objectif de l'augmenter au niveau 2 sur la base des résultats des consultations et des études menées au cours du projet qui permettront d'adapter les interventions sur la base d'une meilleure compréhension des spécificités liées au genre).

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 28.98% (USD 869,426,75)

Degré de risque du projet⁵ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁶) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, le résultat de l'UNSDCF auquel le projet contribue :

L'intervention propose de renforcer les mécanismes de dialogue binational entre Haïti et la République dominicaine pour promouvoir la cohésion sociale dans la zone frontalière. Ainsi, les résultats de cette proposition contribueront, pour **Haïti, aux toutes les priorités stratégiques de l'UNSDCF 2023-2027**, et en particulier sur la priorité stratégique 1, Gouvernance, sécurité et état de droit, qui vise à appuyer les institutions publiques, le renforcement de la gouvernance démocratique et de la décentralisation, la réduction de la violence et les conflits au niveau communautaire, et **le renforcement de la coopération entre les institutions gouvernementales haïtiennes et dominicaines dynamisées à travers la Commission Mixte Binationale, afin de promouvoir la sécurité transfrontalière et la stabilité dans les deux pays..**

Également, en République Dominicaine, cette proposition est alignée avec tous les quatre priorités stratégiques du UNSDCF 2023-2027, et notamment le projet s'aligne sur la priorité stratégique 4, Gouvernance, droits humains et sécurité humaine, qui met en exergue **l'appui au dialogue et la coopération bilatérale dans le cadre de la Commission Mixte Bilatérale dominico – haïtienne**, ainsi que d'autres espaces pour la recherche de solutions conjointes, avec un focus sur la **promotion de la cohésion sociale et la culture de la paix, en particulier dans les zones frontalières**. Le projet est aussi aligné sur la priorité stratégique 3, Changement Climatique, risques et soutenabilité environnemental qui est axé sur la **gestion intégrale, inclusive et soutenable des ressources**

⁴ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁵ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁶ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

naturelles, y compris les ressources hydriques partagés, ainsi que cherche à promouvoir des solutions novatrices et transformatrices pour remédier aux vulnérabilités structurelles et exogènes uniques qui affectent le développement des petits États insulaires en développement et à renforcer la résilience, en s'appuyant sur des partenariats stratégiques, nationaux, bilatéraux, régionaux et internationaux, y compris la coopération Sud-Sud, pour partager et promouvoir des approches intégrées.

Les piliers de la paix, de la sécurité et du développement des Nations Unies ont travaillé sans relâche pour développer une vision commune et une approche holistique des interventions en Haïti. L'intervention proposée est en ligne avec les résultats de ces efforts, résumés dans le Cadre stratégique intégré, qui articule une stratégie ciblée pour aider les institutions haïtiennes à s'attaquer aux racines de l'instabilité dans le pays.

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue :

L'intervention proposée contribuera significativement à **l'objectif 16**, visant à la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. En ligne avec **l'objectif 10**, le projet vise également à la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Concrètement, **l'objectif 10** contribuera à **l'indicateur 10.7.2** faisant référence à la bonne gouvernance des migrations. Finalement, une approche genre sera portée à travers les deux niveaux d'intervention (local-national), contribuant à **l'objectif 5** visant à parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le cas échéant, **Objectif National Stratégique** auquel le projet contribue :

Le **Plan de Développement Stratégique d'Haïti à l'horizon 2030** comporte un volet sur la refondation des institutions de l'Etat de droit, qui inclut les institutions qui ont un rôle à jouer dans la sécurité et la justice; Le Gouvernement Haïtien vise à la mise en place d'un État au service des intérêts fondamentaux de la nation et garant de l'intérêt général, d'un Etat prestataire de services, d'un État déconcentré et décentralisé, qui mobilise et responsabilise ses partenaires de la société civile et d'un Etat capable d'assurer le pilotage de cette fondation.

La **Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 de la République Dominicaine (END 2030)** cherche à consolider les relations internationales comme instrument du développement national, la coexistence pacifique, le développement durable (...) insulaire et l'ordre international juste, conforme aux principes démocratiques et au droit international. Pour cela, le gouvernement dominicain cherchera à consolider les espaces de dialogue avec la République d'Haïti qui permettent la définition et la mise en œuvre conjointes de projets d'intérêt mutuel et contribuent au développement durable de l'île, en particulier dans le volet "*Sécurité et coexistence pacifique*". L'organisation des flux migratoires selon les besoins du développement national et la construction d'un climat de sécurité citoyenne basée sur la lutte contre les multiples causes à l'origine du crime, du crime organisé et de la violence dans la coexistence sociale sont des objectifs fondamentaux de la END 2030. De même, le Plan Stratégique Institutionnel du Ministère de la Défense dominicain, à partir de la END 2030, établit comme mesure

de politiques prioritaire, le renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les nations voisines, en particulier avec la République d'Haïti.

Type de demande :

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : durée additionnelle du projet en mois : 11 mois

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

Brève justification de la révision :

Depuis le début du projet, la situation en Haïti a continué à se détériorer et a ralenti l'implémentation dudit projet. Cette situation sécuritaire a atteint son pic depuis septembre 2022, causant ainsi un grand retard dans la réalisation efficace des activités du projet entre septembre 2022 et février 2023. Malgré les défis auxquels se sont heurtés les acteurs politiques, le projet a permis de réaliser des progrès substantiels dans la promotion du dialogue au niveau local entre la société civile, mais aussi dans les échanges entre pairs entre fonctionnaires et forces de sécurité. Notamment, les deux secrétariats de la commission mixte bilatérale se sont réunis en avril 2023. À l'issue de cette réunion, les secrétariats ont convenu un plan de travail conjoint détaillé.

La situation conjoncturelle à la frontière a été très dynamique et instable pendant 2023. Une augmentation significative des déportations des migrants haïtiens en situation irrégulière en République Dominicaine vers Haïti, ainsi que le relancement de la construction du canal sur la Rivière Massacre à Ouanaminthe ont complexifié les relations entre les deux pays et ont changé les dynamiques frontalières, y compris à travers la fermeture de la frontière au commerce et au passage des personnes pendant trois mois. Bien que l'exécution des activités ait été significativement ralenti, le projet a réussi à faciliter des espaces de discussion technique très utiles et constructive, notamment lié aux travaux de la Commission Hydrique de la Commission Mixte Binational. Véhiculé à travers de ce projet, les deux équipes pays de l'ONU ont pu intégrer le support de UNECE et de la Secrétaire de la Convention de l'Eau pour contribuer aux dialogues constructifs autour de la gestion des ressources d'eau partagés et de l'importance de la Diplomatie Hydrique.

Cette demande d'extension de 11 mois vise à assurer la continuité des appuis en cours, en profitant des leçons apprises et en tenant compte du contexte actuel et son évolution potentielle et dynamique. En outre, le déploiement prochain d'une mission multinationale d'appui à la sécurité (MAS et/ou MSS) autorisée par la résolution #2699 (2023) du Conseil de sécurité des Nations

Unies entraînera un besoin supplémentaire de renforcer le dialogue bilatéral et la coordination entre les deux pays partageant l'île.

Effectivement, le projet est aujourd'hui plus pertinent que jamais.

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET HAITI :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁷</p> <p><i>Nom du représentant: Philippe Branchat</i> <i>Signature</i> <i>Nom de l'agence: OIM</i> <i>Date et visa :</i></p>  	<p>Représentant du gouvernement national (Haïti)</p> <p><i>Nom : S.E. Monsieur Ricard Pierre</i> <i>Signature</i> <i>Titre : Ministre de la Planification et de la Coopération Externe</i> <i>Date et visa :</i></p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁸</p> <p><i>Nom du représentant: Xavier MICHON DS</i> <i>Signature</i> <i>Nom de l'agence: PNUD</i> <i>Date et visa :</i></p> <p>DocuSigned by:  B5C749D3032941E...</p> 	
<p>Coordonnateur résident</p> <p><i>Nom: Ulrika Richardson</i> <i>Signature</i>  <i>Date & visa :</i></p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>for</i> <i>Nom du représentant : Elizabeth Spehar</i> <i>Signature</i> Sous-Secrétaire Général pour l'appui à la consolidation de la paix <i>Date & visa :</i>  29 apr 2024</p>

⁷ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

⁸ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

SIGNATURES DU PROJET REPUBLIQUE DOMINICAINE :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p><i>Nom du représentant : Josue Gastelbondo Amaya</i></p> <p>Firmado digitalmente por GASTELBONDO Josue Fecha: 2024.04.22 11:17:23 -04'00'</p> <p><i>Signature</i> <i>Nom de l'agence : OIM</i> <i>Date et visa :</i></p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Nom : Roberto Álvarez</i></p> <p><i>Signature</i> <i>Titre : Ministre des Affaires Etrangères</i> <i>Date et visa :</i></p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁹</p> <p><i>Nom du représentant : Inka Mattila</i> <i>Signature</i></p> <p>DocuSigned by: [Redacted] 2F73EC1C896B47E...</p> <p><i>Nom de l'agence : PNUD</i> <i>Date et visa : 20-abr.-2024</i> UNLP SUNR31610</p>	
<p>Coordonnateur résident</p> <p><i>Nom : Mauricio Ramirez Villegas</i> <i>Signature</i></p> <p>[Redacted]</p> <p><i>Date & visa : 18/04/2024</i> UNLP SUNR32068</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Nom du représentant : Elizabeth Spehar</i> <i>Signature</i></p> <p>Sous-Secrétaire Général pour l'appui à la consolidation de la paix <i>Date & visa :</i></p>

⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement l'**analyse de situation** et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tension ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

La République d'Haïti et la République Dominicaine partagent l'île située au centre de l'archipel des Caraïbes. Cependant les deux nations sont très différentes du point de vue du développement humain, de l'organisation de l'Etat, de la langue, de la culture ainsi que du développement économique et sociale. Ces différences sont particulièrement marquées notamment entre les communautés frontalières. En effet, le dialogue politique et social intermittent entre les deux pays, les relations socio-économiques différenciées et l'absence d'espaces opérationnels pour la prévention de conflits et la promotion de la cohésion sociale renforcent les tensions. Cependant, les habitants de l'île sont indéniablement interdépendants, Haïti étant l'un des principaux partenaires commerciaux de la République Dominicaine, où près d'un demi-million de migrants haïtiens y vivent et travaillent. Ce destin commun est parfois vecteur de défis mais ouvre aussi la porte à de multiples opportunités.

Ces dernières années, Haïti a connu de nombreuses manifestations et protestations liées à l'instabilité politique, à la crise économique et à la dégradation progressive des services publics. Ces facteurs ont sérieusement entravé le processus de développement du pays, condamnant une partie importante de la population à vivre des situations de précarité. Les chiffres de la Banque mondiale le montrent, avec un indice de Gini de 0,61 (0 représente l'égalité absolue, 1 l'inégalité absolue) et plus de 6 millions d'Haïtiens (59%) vivant en dessous du seuil de pauvreté (fixé à 2,41 \$ par jour)¹⁰.

Depuis juillet 2018, Haïti fait face à une crise socio-politique, un climat d'insécurité croissant et la dégradation continue de la situation économique ayant un impact direct et profond sur sa population, avec un effet vers la République dominicaine et autres pays dans la région. L'instabilité qui se cristallise sur la zone frontalière puise ses fondements dans une différence des réalités socio-économiques des deux pays qui génèrent des distorsions de développement propices aux déplacements (migration économique très souvent irrégulière), aux trafics illégaux générant parfois des tensions aux points frontaliers.

À la frontière, les communautés haïtiennes se confrontent, de surcroît, à un fort manque d'infrastructures et de services de base tels que la santé, l'éducation ou la justice, rendant les populations frontalières fortement dépendantes des transferts monétaires des Haïtiens vivant à l'étranger et surtout des activités commerciales opérées du côté dominicain. La frontière terrestre longue de 360 km, possède quatre points de passage officiels, à savoir du nord vers le sud, Ouanaminthe - Dajabón, Belladère – Elias Piña, Malpasse – Jimaní et, et Anse-a-Pitres - Pedernales, et plus de 96 points de passage informels. Du fait de la proximité du territoire voisin,

¹⁰ Banque mondiale. 2018. « Haïti présentation. » Banque mondiale. <http://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview>

bien plus dynamique, la frontière haïtienne est sujette à une migration irrégulière et un trafic illicite de migrants, ainsi que le trafic transfrontalier des drogues¹¹ et des armes qui accroissent l'insécurité pour les communautés frontalières¹². Les autorités doivent échanger les informations mener des opérations conjointes afin de réduire l'impact dans leurs communautés, qui souvent sont des victimes collatérales de ces réseaux en raison d'un manque de documentation en Haïti (selon l'Institut Haïtien de statistique et d'informatique estime qu'environ 40% de la population ne dispose d'aucun document d'identité¹³), la grande majorité des migrants qui se rend en République dominicaine le font de manière irrégulière à travers les points non officiels. Il s'agit souvent de jeunes hommes et femmes en quête de meilleures opportunités économiques de l'autre côté de la frontière ou même parfois des mineurs qui sont emmenés par des passeurs payés par un membre de la famille. Ce contexte favorise la présence des réseaux de passeurs et trafiquants sur la zone frontalière qui utilisent ces jeunes hommes et femmes migrants pour faire passer de la drogue ou autre marchandise illégale. En outre, cette migration irrégulière engendre des tensions parfois, avec des opérations de rapatriement¹⁴ et de déportations.

La sécurité citoyenne est aussi impactée parfois par les dynamiques transfrontalières. Des conflits territoriaux persistent de façon régulière, soit entre propriétaires de parcelles sur la frontière donnant lieu à des règlements de compte, soit lors d'affrontements occasionnels entre les populations haïtiennes et les militaires dominicains. Aussi, est-il observé, fréquemment, le vol de bétail¹⁵, motos et autres biens au niveau de la frontière¹⁶, ce qui donne lieu à des tensions entre les communautés transfrontalières et nécessite une étroite médiation binationale. De plus, en l'absence d'accords pour la coopération judiciaire, la fuite de criminels d'un côté ou de l'autre de la frontière constitue une pratique fréquente pour échapper à la poursuite pénale, contribuant ainsi à une situation d'insécurité au niveau des villes transfrontalières. Selon les autorités haïtiennes il y a un nombre non négligeable de criminels qui se réfugient en République Dominicaine et qui continuent à opérer à distance. Aussi, la pénalisation des cas de traite de personnes et trafic de migrants est modeste dans les provinces frontalières du côté dominicain¹⁷.

Les femmes et les jeunes filles sont particulièrement vulnérables avec la réduction des opportunités économiques et l'accès limité aux services éducatifs, de santé maternelle et autres services de santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'une exposition accrue à la violence sexiste, le

¹¹ Selon les bulletins Statistiques du CESFRONT RD, une moyenne de 450 livres de marijuana furent appréhendées par le CESFRONT en 2019 avec un maximum de 913 livres au deuxième trimestre. En 2020, les appréhensions ont diminué sensiblement avec une moyenne de 105 livres au trimestre.

¹² <https://cesfront.mil.do/transparencia/phocadownload/Estadisticas/Estadisticas%20Julio-Septiembre%202020.pdf>

¹³ [https://lenouvelliste.com/article/171299/du-berceau-au-tombeau-gouvernance-du-registre-civil-et-de-lidentite-au-profit-du-developpement-en-haiti#:~:text=En%20Ha%C3%AFti%2C%20les%20estimations%20portent,et%20d'informatique%20\(EMMUS%20V](https://lenouvelliste.com/article/171299/du-berceau-au-tombeau-gouvernance-du-registre-civil-et-de-lidentite-au-profit-du-developpement-en-haiti#:~:text=En%20Ha%C3%AFti%2C%20les%20estimations%20portent,et%20d'informatique%20(EMMUS%20V)

¹⁴ Selon les bulletins Statistiques du CESFRONT RD, un total de 87,297 citoyens étrangers en situation migratoire irrégulière (la presque totalité Haïtiens mais on trouve des chinois, vénézuéliens, pakistanais, etc.) ont été appréhendés par le CESFRONT. Ceci fait une moyenne d'une moyenne de 15,600 en 2020 et 8,300 en 2019 par trimestre.

¹⁵ Le plus récent cas de vol de bétail (6/12/2020) contre un propriétaire éleveur de Dajabón le pousse à déclarer qu'« Il provoquera un massacre», tout en tenant une arme d'épaule suspendue au-dessus de son épaule droite car il ne peut plus supporter la situation. <https://www.diariolibre.com/actualidad/roban-14-vacas-a-ganadero-que-hace-poco-perdio-ochos-mas-en-dajabon-LE23145439>

¹⁶ Le Plan stratégique du CESFRONT priorise la lutte contre le vol de bétails et de motos au même titre que le trafic de stupéfiants et la contrebande de tabac, entre autres.

¹⁷ Selon le bureau du procureur spécial contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, de 2013 à 2017, seuls 3 cas ont été enregistrés dans la zone frontalière, en particulier à Monte Cristi, qui ont fait l'objet d'un traitement judiciaire pour traite des personnes. Pour le trafic illégal de migrants, 10 cas à Elias Piña et 45 à Monte Cristi.

recours au sexe transactionnel et aux réseaux de traite de personnes engendrés par la crise sociale et économique. De plus, le petit commerce et le travail domestique sont des occupations traditionnelles des femmes qui vivent en Haïti et traversent de façon quotidienne la frontière pour les réaliser. Cette traversée se fait en marge des contrôles officiels, ce qui provoque des situations de tension entre les forces de sécurité et les femmes haïtiennes.

La pandémie de la COVID-19 a impacté négativement les dynamiques commerciales avec une répercussion directe sur les revenus des ménages les plus vulnérables avec la fermeture officielle de la frontière depuis le 16 mars 2020. Les retours de migrants haïtiens depuis la République dominicaine se poursuivent à un rythme élevé (plus de 5,000/semaine, 55% hommes, 7 % garçons et 33% femmes et 5% filles approx.) et, depuis le début du coronavirus, se sont répandus sur l'île. Des mouvements pendulaires entre les deux pays sont prévus au détriment d'une migration à long terme, en raison de la situation économique défavorable et à la crise politique qui caractérise le contexte haïtien. Cette tendance se poursuivra vraisemblablement jusqu'à ce que les mesures d'urgence soient levées en territoire dominicain, ce qui pourrait exacerber les tensions entre les communautés frontalières et met en exergue encore une fois le besoin de renforcer le dialogue entre les deux Etats.

Dans un tel contexte, la déportation est le principal mécanisme de contrôle des migrations à la frontière. Dans de nombreux cas, les flux migratoires dépendent de décisions dictées par les intérêts économiques du secteur privé, et les migrants n'ont pas la représentation ni la protection de leur État. Le dialogue politique et la coopération renforcés pour anticiper et prévenir des sources de tensions potentielles pourraient sans doute mitiger des situations d'insécurité et d'instabilité.

Ils existent des initiatives visant à renforcer la coopération et le dialogue binational. D'une part au niveau national, les ministères des affaires étrangères et les ministères en charge des dossiers thématiques, à travers la Commission Mixte Bilatérale haïtiano-dominicaine (CBMHD). Cette commission a été initialement créée en 1979 et mise en fonction en 1996 sous un nouveau cadre institutionnel, présidée par les ministres des affaires étrangères et la participation du secteur public et privé. Ainsi, la CMB est l'instrument qui canalise le dialogue politique et qui oriente les relations de collaboration entre la République d'Haïti et la République dominicaine et constitue la pierre angulaire du mécanisme de coopération entre les deux pays au plus haut niveau. La CMB est appuyée par une structure technique : un Secrétariat Exécutif pour la République dominicaine et un Secrétariat Technique pour Haïti. Le Secrétariat exécutif du côté dominicain de la Commission Mixte Bilatérale, formalisé par le décret numéro 263-07 du 22 Mai 2007, a son siège au Ministère des Affaires Etrangères de la République dominicaine et a pour but d'être le support technique et administratif afin d'impulser l'agenda du dialogue binational. Du côté haïtien, le Secrétariat Technique a son siège à la Primature (Premier Ministre). Cependant, les secrétariats exécutif et technique de la CMB d'Haïti et de la République dominicaine sont très différents en termes de capacités techniques, de ressources humaines et financières, ainsi que de soutien politique. D'où le besoin de les renforcer.

Du point de vue technique, dans le cadre de la CMB mais aussi en dehors, les institutions homologues des deux pays se sont réunies au cours des années pour avancer sur des questions communes comme la santé et l'environnement. Cependant, d'autres questions telles que la sécurité frontalière, la sécurité citoyenne des provinces limitrophes ou la gestion de la migration restent

des dossiers complexes avec de potentiel pour une coopération renforcée, malgré le fait qu'ils soient vitaux pour la société civile et les autorités au niveau local. Dans le contexte actuel, l'importance d'avancer sur le dossier de la gestion des eaux partagées et la diplomatie hydrique ont aussi pris de la relevance. Un Plan de coopération entre la Police Nationale d'Haïti et la Police Dominicaine/ Direction National de contrôle de stupéfiants existe depuis 2014 ; de même, un calendrier de réunions entre les agences de sécurité frontalière des deux pays a été élaboré et mis en place depuis 2018¹⁸.

En outre, cette plateforme nationale d'État à État, n'intègre pas systématiquement les initiatives existantes de collaboration portées par d'autres catégories d'acteurs, que ce soient les collectivités territoriales, les organisations de la société civile ou les représentants du secteur privé des deux pays. Pourtant, ces initiatives s'avèrent très dynamiques et se caractérisent par leur pragmatisme en privilégiant des sujets d'intérêt commun.

Ainsi, la réalité de la nécessaire convivialité locale des villes de frontière a motivé les échanges commerciaux, même familiaux et culturels, au fil des années. Parfois, cette réalité frontalière ne se voit pas toujours bien reflétée dans le cadre ; légal et dans les politiques publiques, et elle est difficile à comprendre par les autorités en poste à la frontière. Au niveau local, vu le besoin d'identifier les défis de la frontière, il existe déjà plusieurs espaces de dialogue tels que :

- Les tables de dialogue transfrontalier, réunissant les acteurs de la société civile locale haïtienne et dominicaine sur les points frontaliers officiels ;
- Les tables de dialogue sur le genre, réunissant les acteurs de la société civile locale haïtienne et dominicaine sur les questions des droits des femmes.
- Les rencontres de sécurité transfrontalière, réunissant les représentants des institutions travaillant sur le point frontalier de Ouanaminthe - Dajabón, dont notamment la POLIFRONT, la Police Nationale d'Haïti (PNH), la Brigade de Lutte contre le Trafic de Stupéfiants (BLTS), Direction de l'Immigration et de l'Émigration (DIE), Douanes, Institut du Bien-Être Social et de Recherches (IBESR), pour Haïti, et la CESFRONT, Direction Nationale de contrôle de drogues (DNCD), Direction Générale de Migration (DGM), Dirección General de Aduanas, Ejército de la República Dominicana (ERD), et Conseil national de l'enfance et de l'adolescence (CONANI).
- Le Comité Intermunicipal Transfrontalier (CIT), réunissant sept maires haïtiens et cinq maires dominicains des communes frontalières du Nord de l'île.

Le principal défi pour les deux pays, et auquel le système des Nations unies pourrait apporter un soutien substantiel, est de structurer un modèle de gouvernance binationale qui inclut et reconnaisse une pluralité d'acteurs et d'institutions au niveau local et national pouvant contribuer à l'amélioration des relations entre les deux pays. Cet appui catalytique du PBF permettrait au système des Nations unies de prodiguer un appui aux gouvernements haïtien et dominicain pour aborder de façon plus holistique les relations entre les deux pays. Une stratégie de dialogue caractérisée par une approche multi-sectorielle et multi acteurs permettrait d'aborder d'une façon intégrale l'ensemble des défis et des opportunités que pose aujourd'hui la collaboration binationale, en reconnaissant la contribution de l'ensemble des acteurs, publics et privés, dans

¹⁸ <https://minpre.gob.do/comunicacion/notas-de-prensa/gobiernos-rd-y-haiti-arriban-a-acuerdos/>

l'amélioration des relations entre les deux pays et par conséquent dans la réduction et anticipation de tensions potentiels dans la zone frontalier.

Cette approche holistique et stratégique des questions frontalières permettrait de mieux cadrer et articuler les diverses expériences existantes de collaboration entre les deux pays et contribuerait à aligner les efforts de dialogue politique binational à tous les niveaux. A travers une approche transfrontalière *bottom-up*, cette intervention permettra de capitaliser et de multiplier ces expériences réussies de collaboration entre les populations des deux pays et en particulier des communautés transfrontalières. Ceci pourrait contribuer à construire une narratif positive des relations binationales, en se focalisant davantage sur les opportunités qui offre la frontière et que sont à gagner par les deux pays. Faisant partie d'une initiative plus large des Nations Unies en cours de développement, ce projet cherche à disposer d'un cadre de coopération large et flexible grâce auquel les efforts et initiatives binationaux sur une gamme de sujets pourraient être soutenus.

De plus, le nouveau gouvernement de la République dominicaine (août 2020) a mis au centre de son agenda international les relations avec la République d'Haïti basées sur une politique de bon voisinage et de transparence dans le cadre de la Commission Mixte Bilatérale, vue comme « l'outil pour le dialogue et la concertation binationale » tout en visant sur l'efficacité et le suivi aux accords de part et d'autre. Cette nouvelle approche dominicaine de ses relations internationales met aussi en exergue la promotion des valeurs démocratiques et les droits humains et représente une opportunité pour la revitalisation et l'amélioration des relations entre les deux pays.

En janvier 2021, les deux présidents avaient défini une feuille de route pour le renforcement des relations bilatérales consistant en neuf points¹⁹. Ce compromis a été repris lors de la réunion des Secrétariats technique et exécutif de la Commission Mixte Bilatérale au mois d'avril 2023. Finalement au mois d'octobre 2023, suite un exercice consultatif avec divers secteurs, le Président de la République dominicaine a présente le Pacte National pour la formulation et exécution des politiques d'état face à la situation d'Haïti qui priorise le dialogue bilatéral ainsi que le renforcement des politiques de relations internationales, migratoires et de gestion frontalière ainsi que des ressources communes²⁰.

Analyses des acteurs clefs et principales parties prenantes :

Gouvernement central et forces de sécurité	Le gouvernement central de la République dominicaine définit et met en pratique les politiques publiques qui portent sur les relations bilatérales avec Haïti (Ministère des Relations Extérieures), le développement pacifique des provinces de frontière (Ministère de l'économie, la planification et le développement), la défense du pays (Ministère de Défense) et la gestion de la migration (Ministère de l'intérieur, Direction
--	--

¹⁹ <https://mirex.gob.do/declaracion-conjunta-la-reunion-entre-el-presidente-republica-dominicana-luis-abinader-el-presidente-la-republica-haiti-jovenel-moise/>

²⁰ <https://presidencia.gob.do/noticias/presidente-abinader-firma-pacto-de-nacion-por-crisis-haitiana>

	<p>Générale des Migrations et Institut National des Migrations). Ministère de Défense de la République Dominicaine</p> <p>Les forces armées, sous la direction du Ministère de Défense, ont pour mission de défendre l'intégrité territoriale de la République dominicaine, en tant que gardien de la souveraineté, leur rôle est de maintenir la paix et l'ordre public et de créer les conditions favorables au développement des activités productives de la nation dans un climat de sécurité maximale. La sécurité de la frontière leur est confié par la Constitution, en particulier à l'armée de terre pour le territoire en dehors des points officiels de passage et au Corps Spécialisé de sécurité frontalière (CESFRONT) pour le point de passage et les deux kilomètres adjacents au sud et au nord. La Direction générale de la migration du Ministère de l'intérieur est à charge du contrôle de l'entrée, et sortie des voyageurs permanence et du Ministère de l'intérieur des étrangers. L'Institut National de Migration a pour but de faire des recherches sur les migrations dans le but de proposer des politiques publiques et aussi de former sur la gestion de la migration aux fonctionnaires. La Direction pour le développement de la frontière du Ministère de l'économie, la planification et le développement a pour but de faire d'appuyer les processus de planification des provinces de frontière à travers des études, entre autres.</p>
<p>Autorités locales (mairies, etc.)</p>	<p>Les collectivités territoriales sont l'interface directe entre les administrés et l'Etat et de ce fait, jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la cohésion sociale. Leur intérêt est de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux œuvrant en faveur de la réduction de la violence (y compris les jeunes et les femmes via des organisations et autres mécanismes de coordination), de renforcer l'action de collaboration institutionnelle (par l'entremise du rôle joué par la fédération des mairies par exemple mais aussi via les sous-commissions</p>

	techniques de la CMB), de renforcer aussi la collaboration avec les structures de contrôle et de sécurité
Trafiquants	Les trafiquants ont plusieurs modalités de travail, le recruteur, le passeur (ou potea) et le transporteur. Le recruteur cherche des candidats dans les communautés les plus défavorisées d'Haïti sous une identité honorable ; le voyage, à pieds, à travers la frontière se fait sous la direction du potea jusque une maison de transit ou le groupe sera divisé en petits groupes qui continueront soit à pied soit en transport public ou privé. En général, ils utilisent les points d'entrée informels (96 en total selon recensement de l'OIM). Les points d'entrées officielles sont contrôlés par les corps spécialisés de sécurité frontalière des deux pays (POLIFRONT et CESFRONT) avec des moyens techniques haut de gamme et des ressources humaines formées qui ont rendu le trafic difficile.
Communautés transfrontalières	Les communautés transfrontalières sont bénéficiaires directs de ce projet à travers le dialogue binational entre les deux pays, notamment à travers la CMB. Leur intérêt principal est de vivre en paix et créer un climat de cohésion sociale entre les communautés haïtiennes et dominicaines. La réduction des tensions dans la frontière permettra de promouvoir la cohésion sociale et un vivre ensemble entre les deux nations.
Femmes	Les femmes et les jeunes filles (de 15-25 ans) sont particulièrement vulnérables avec la réduction des opportunités économiques et l'accès limité aux services éducatifs, de santé maternelle et autres services de santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'une exposition accrue à la violence, et plus concrètement à la violence de genre. Le petit commerce et le travail domestique sont des occupations traditionnelles des femmes qui vivent en Haïti et traversent de façon quotidienne la frontière pour les réaliser. Cette traversée se fait en marge des contrôles officiels.

	<p>Capacités d'action : Groupe très nombreux et fondamental pour un changement sociétal, Elles ont la volonté et intérêt d'un changement.</p> <p>Barrières spécifiques à leur participation à la réduction des tensions : La situation d'irrégularité provoque parfois des situations de tension avec les autorités.</p>
Jeunes hommes et femmes (indiquez ici la tranche d'âge)	<p>Le phénomène de la migration irrégulière s'agit souvent de jeunes hommes et femmes (15-25ans) en quête de meilleures opportunités économiques de l'autre cote de la frontière. Ce contexte favorise la présence de réseaux de passeurs et trafiquants qui utilisent ces jeunes hommes et femmes migrants pour faire passer de la drogue ou autre marchandise illégale. En outre, cette migration irrégulière engendre parfois des tensions, avec des opérations de rapatriement et de déportations.</p> <p>Capacités d'action : Groupe très nombreux et fondamental pour un changement sociétal. Volonté et intérêt de la majorité des jeunes d'un changement.</p> <p>Barrières spécifiques à leur participation à la réduction des tensions : Les migrants n'ont pas la représentation ni la protection de leur État.</p>
Commission Mixte Bilatérale (CMB)	<p>En tant que mécanisme formellement reconnu entre les deux pays qui partagent l'île pour canaliser les principaux engagements entre les deux États en matière de coopération, la Commission Mixte Bilatéral bénéficiera du projet par la réactivation de l'agenda conjoint, la fourniture d'outils spécifiques pour améliorer le dialogue sur la gestion des ressources naturelles partagées, la migration et la sécurité, ainsi que par le renforcement des Secrétariats Techniques pour soutenir l'obtention de résultats plus efficaces et durables.</p>
Organisations de la Société Civile (OSC)	<p>Les organisations de la société civile présentes dans la zone frontalière joueront un rôle important dans les actions visant à promouvoir la cohésion sociale et une culture de la paix sur le territoire. Des sessions de formation et de travail seront canalisées à travers les OSC pour</p>

	promouvoir des espaces de dialogue entre les populations et sensibiliser pour atteindre des objectifs communs et promouvoir le travail conjoint.
--	--

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.

Le projet s'inscrit en phase avec les priorités nationales suivantes :

République d'Haïti

- Au cours des dernières années, Haïti a connu une crise socio-économique et politique profonde touchant tous les secteurs de la gouvernance et de la vie de la population haïtienne. Du point de vue sécuritaire, cela a entraîné une insécurité croissante, particulièrement observée depuis juillet 2018 La stabilité a notamment été affectée par les manifestations sociales et les émeutes qui ont paralysé le pays en février 2019, et les clivages au sein du pouvoir exécutif ont entravé le développement d'une compréhension commune pour sortir de la crise et entamer un dialogue politique inclusif. Et, plus récemment, en 2020, avec l'impact socioéconomique de la crise sanitaire du COVID19.
- Compte tenu de cette situation et du retrait de la MINUJUSTH après 15 ans de présence de maintien de la paix, et la création de la BINUH, le système des Nations Unies en Haïti se prépare à intensifier ses interventions et ses programmes dans des domaines critiques pour la consolidation de la paix afin de préserver et de consolider les acquis en matière de maintien de la paix, tout en prévenant la résurgence de conflits, de la violence armée et de l'instabilité. Afin de répondre aux problèmes et défis identifiés par le Gouvernement et résultant du diagnostic des Etats généraux de la nation, la famille des Nations Unies, dans le cadre des mandats des différentes agences, du travail accompli jusqu'à présent, et de ses avantages comparatifs, en concertation avec le Gouvernement, a identifié des domaines prioritaires clé nécessitant des interventions ciblées afin de consolider et de promouvoir un environnement pacifique et stable.
- Le Gouvernement et l'équipe pays des Nations Unies en Haïti ont signé le 19 avril 2018 le Cadre de développement durable 2017-2021 qui va guider, pendant les cinq prochaines années, le partenariat du gouvernement d'Haïti avec l'ONU, pour accomplir les Objectifs de développement durable (ODD) et atteindre le statut de pays émergent d'ici 2030, en renforçant la paix, la stabilité et la résilience des institutions et de la population haïtienne. Dans ce sens, le Gouvernement haïtien a identifié l'Objectif de Développement Durable (ODD) 16 : Paix, justice et institutions efficaces comme l'un des ODD prioritaires permettant d'accélérer les efforts en vue de l'atteinte des objectifs définis dans l'Agenda 2030 ;

- Un nouveau Cadre de la Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable en Haïti [2023 – 2027], a été signé avril 2023. L'effet 1 vise à intensifier la coopération entre les institutions gouvernementales haïtiennes et dominicaines dans le but de promouvoir la sécurité et la stabilité transfrontalières dans les deux pays, notamment par la revitalisation de la Commission Mixte Bilatérale.
- Le Cadre Stratégique Intégré (ISF en anglais), avec notamment le benchmark 2 “Les institutions publiques, les autorités locales, la société civile, les organisations de jeunes et de femmes participent à des interventions et des processus de consultation qui visent à réduire la violence dans la communauté, en particulier en ce qui concerne les gangs et les délits sexuels et sexistes” ; le Benchmark 3. “La police nationale, les services correctionnels, les institutions judiciaires et anti-corruption opèrent dans le cadre de cadres juridiques et de gestion améliorés, ainsi que de mécanismes de contrôle” ; et le Benchmark 4. “Les institutions étatiques, en collaboration avec une institution nationale indépendante des droits humains (Office de protection du citoyen, OPC) et les organisations de la société civile, protègent, promeuvent et garantissent le respect des droits humains et des libertés fondamentales, des femmes et de l'égalité des sexes, et la redevabilité face aux violations des droits humains”.
- Également, le Plan de Développement Stratégique d'Haïti à l'horizon 2030 comporte un volet sur la refondation des institutions d'Etat de droit, qui inclut les institutions qui ont un rôle à jouer dans la sécurité et la justice.
- En ce qui concerne la migration et tel que recueilli dans le document de la Politique Migratoire 2015-30, le Gouvernement d'Haïti entreprend de formuler et d'implémenter les instruments de gouvernance migratoire nécessaires à fin d'assurer une meilleure articulation des migrations avec le marché de travail interne et externe. Le Gouvernement entreprend aussi d'encourager ses partenaires politiques et économiques à harmoniser leurs politiques pour prendre en compte les mobilités de main d'œuvre et les opportunités de travail au niveau régional et inter-régional et de négocier, par moyen d'accords bilatéraux ou multilatéraux, la protection sociale des travailleurs migrants et les membres de leurs familles.

République Dominicaine

- Le Gouvernement et l'équipe pays des Nations Unies en République Dominicaine ont signé le 17 avril 2017 le Cadre de développement durable 2018-2022 qui guide le partenariat du gouvernement dominicain avec l'ONU, pour accomplir les Objectifs de développement durable (ODD). Le résultat 3.1 vise, d'ici 2022, à renforcer les institutions publiques afin de garantir le développement durable, la participation, la protection et la jouissance effective des droits humains, sans discrimination, en mettant l'accent sur les enfants, les adolescents, les jeunes, les personnes handicapées et les migrants.
- Au mois de juillet 2023, un nouveau cadre de coopération entre les Nations Unies et la République dominicaine [2023 – 2027], le projet s'aligne avec l'effet 5, dont la ligne

stratégique 5.5 met en exergue l'appui au dialogue et la coopération bilatérales dans le cadre de la Commission Mixte Bilatérale dominico - haïtienne et autres espaces pour la recherche de solutions conjointes, celles qui cherchent à promouvoir la cohésion sociale et la culture de la paix en particulier dans la zone frontalière. Aussi, l'effet 4 qui est axé sur la gestion intégrale, inclusive et soutenable des ressources naturelles et dont la ligne stratégique 4.9 qui cherche à promouvoir des solutions novatrices et transformatrices pour remédier aux vulnérabilités structurelles et exogènes uniques qui affectent le développement des petits États insulaires en développement et à renforcer la résilience, en s'appuyant sur des partenariats stratégiques sous-régionaux nationaux, bilatéraux, régionaux et internationaux, y compris la coopération Sud-Sud, pour partager et promouvoir des approches intégrées.

- La Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 de la République Dominicaine (Loi 1-12 END 2030) cherche à consolider les relations internationales comme instrument du développement national. Pour cela, le gouvernement dominicain cherchera à consolider les espaces de dialogue avec la République d'Haïti qui permettent la définition et la mise en œuvre conjointes de projets d'intérêt mutuel et contribuent au développement durable de l'île.
- Le Pacte National pour la formulation et exécution des politiques d'État face à la situation d'Haïti souscrit au mois d'octobre 2023 par divers acteurs du gouvernement, partis politiques, académie et société civile, suite un exercice consultatif, priorise le dialogue bilatéral ainsi que le renforcement des politiques de relations internationales, migratoires et de gestion frontalière ainsi que des ressources communes ²¹. Le document propose un programme de travail en quatre volets : la politique des relations extérieures, la politique migratoire, la politique frontalière et la politique économique.

Enfin, l'intervention proposée repose sur le mandat stipulé au moment de la création de la Commission Mixte Bilatérale (CBMHD), en 1979. La Commission haïtiano-dominicaine a pour but de *“procéder, conjointement avec la partie dominicaine de la Commission Mixte, à une revue régulière de la coopération entre les deux pays et de recommander aux deux gouvernements les mesures à adopter et à mettre en œuvre en vue d'améliorer et de renforcer la coopération entre les deux États, notamment dans les domaines du commerce, de l'agriculture, de l'environnement, de l'éducation, de la culture, de la santé, de la migration, des sports, de la Sécurité Publique et des Droits humains »*.

²¹ <https://presidencia.gob.do/noticias/presidente-abinader-firma-pacto-de-nacion-por-crisis-haitiana>

- c) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
PNUD/OIM Haïti : <i>« Renforcer les capacités nationales de contrôle des armes et des munitions »</i> (2019-2021)	PBF Coût total du projet : USD 1,071,351.00	Lutte contre le trafic des armes et munitions (désarmement).	Ce projet vise à renforcer les capacités de l'Etat haïtien pour un meilleur contrôle des armes à feu et des munitions en Haïti.
OIM RD/ OIM HT/ ONU Femmes HT/ UNFPA RD : <i>« Favoriser la consolidation de la paix et réduire la violence sexuelle et sexiste pour les femmes et les filles à la frontière entre Haïti et la République dominicaine »</i> (2020, 4 mois)	DPPA/WPS Coût total du projet : USD 93,000.00	Prévention des VBG à la frontière.	Améliorer les capacités de consolidation de la paix et renforcer la capacité à détecter, prévenir et répondre à la violence sexuelle et sexiste et les problèmes connexes dans deux villes près de la frontière entre Haïti et la République dominicaine
OIM HT : <i>« Combattre le crime transnational par le renforcement des capacités de la police des frontières haïtienne »</i> (2016-2021)	Ambassade des Etats-Unis en Haïti Coût total du projet : USD 851,372.00	Lutte contre le trafic et la traite des personnes, le trafic de drogue et le trafic d'armes.	Ce projet mis en place par l'OIM depuis 2016 a permis de déployer plus de 300 policiers sur la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, frontière par laquelle transite une grande partie des trafics illicites. Ce projet complémentaire constitue un maillon essentiel du contrôle des armes en Haïti et permettra par ailleurs de limiter directement les sources de financement des gangs et de certains représentants de la vie politique et économique qui profitent des revenus des trafics de drogue et de personnes pour déstabiliser le pays.

<p>OIM HT : <i>« Appuyer et renforcer l'établissement de la Police Frontalière à Ouanaminthe à travers le renforcement des capacités institutionnels et opérationnels » (2017-2021)</i></p>	<p>Gouvernement du Canada, (PSOP) Coût total du projet : CAD 6,951,662.00</p>	<p>Immigration et Gestion de Frontières (IBM)</p>	<p>Ce projet mis en place en 2017 vise à réduire la criminalité transfrontalière et à renforcer la sécurité des communautés frontalières grâce au renforcement des capacités de la Police Frontalière. Cela générera à son tour une confiance dans le système de sécurité aux frontières ainsi que qu'une meilleure perception générale de la sécurité et de l'application de la loi en Haïti.</p>
<p>PNUD HT : <i>« Appui à la gouvernance locale et au développement territorial (AGLDT) »</i></p>	<p>Affaires Mondiales Canada, Gouvernement Haïtien, PNUD 17 M US\$</p>	<p>Gouvernance locale Réforme de l'Etat</p>	<p>Intervenant dans 12 communes frontalières, le projet AGLDT a bâti de solides partenariats avec les collectivités locales tout comme avec les associations de maires (FENAMH, FENAFEMH), partenariats qui seront d'une grande utilité pour la mise en œuvre des activités transfrontalières</p>
<p>OIM HT/ OIM RD/ UNICEF HT et RD. <i>“Integrated Border Management & Referral Mechanisms to Improve Protection Between Haiti and the Dominican Republic” (2019-2020)</i></p>	<p>Union Européenne. Instrument contributing to Stability and Peace (IcSP) 3,500,000 EURO</p>	<p>Protection, gouvernance locale, stabilisation et paix</p>	<p>Ce projet vise à lutter contre les effets néfastes des schémas migratoires sur la paix, la sécurité et la stabilité des communautés vivant dans la zone située entre la République dominicaine et Haïti à travers l'intégration de systèmes de gestion des frontières et de mécanismes d'orientation pour améliorer la protection des migrants. Au niveau institutionnel, ce projet contribuera à la réforme du secteur de la migration en République dominicaine tout en garantissant que les personnes vulnérables identifiées en Haïti sont référencées et peuvent accéder de manière appropriée. L'intervention proposée fournira un soutien dans le développement d'outils et de</p>

			mécanismes pour guider des processus de migration plus sûrs en tenant compte des différents schémas migratoires et de la protection des enfants, en particulier ceux séparés à la suite de l'expulsion.
OIM RD/ OIM HT/ OIM JA: <i>“Multicountry Border Security to combat Human Trafficking”</i> (2019-2022)	Union Européenne (enveloppe régionale EDF) 1,000,000 EUROS	Lutte contre la traite des personnes.	Le Multi Country Border Security (MCBS) contribuera à accroître les efforts de prévention et à lutter contre la traite des personnes en Jamaïque, en Haïti et en République dominicaine. Ce projet fait partie d'un programme plus large sur la sécurité aux frontières dans les trois pays, dont le volet principal (EURO 4,000,000) est exécuté par la FIAPP.
OIM RD: <i>“Contributing to the Inclusion of Human Mobility in the Economic Development Policies of the Dominican Republic”</i> (2018-2021)	IOM Development Fund USD200,000	Transversalisation de la migration dans les politiques de développement	Le projet contribue à la reconnaissance de la mobilité humaine entrante et sortante en République dominicaine comme un facteur clé vers la réalisation de la stratégie de développement national à l'horizon 2030. Plus précisément, le projet renforcera les capacités du ministère de l'Économie, de la Planification et du Développement. En retour, cela permettra au gouvernement d'intégrer la mobilité humaine dans les stratégies, politiques et plans de développement. Les politiques liées au développement économique des zones frontalières et de la diaspora seront également révisées pour garantir la prise en compte de la mobilité humaine, dans une perspective de genre et de droits humains.
OIM Regional Office for North and Central	Office for Population, Refugees and	Migration de travail, Immigration et	L'objectif du Programme de renforcement des capacités régionales en matière de

<p>America and the Caribbean (including IOM HT and IOM DR): <i>“Western Hemisphere Migration Programme”</i> (2020-2024)</p>	<p>Migration of the US Department of State. USD 16 M</p>	<p>Gestion de Frontières (IBM), lutte contre la traite</p>	<p>migration (WHP) dans l’hémisphère occidental est de renforcer les capacités des gouvernements à gérer les migrations de manière durable et humaine. Le WHP plaide pour l’adoption de formes de migration régulières et bien gérées afin de réduire simultanément les flux de migration irrégulière et la vulnérabilité des migrants. Les résultats escomptés du programme comprennent six résultats, qui contribuent à répondre aux quatre piliers prioritaires de PRM.</p>
<p>OIM Bahamas/ DR <i>“Ensuring the Delivery of Critical Humanitarian Assistance to Vulnerable Migrants in the Dominican Republic and The Bahamas.”</i> 2023/ 2024</p>	<p>Office for Population, Refugees and Migration of the US Department of State. USD 1 M</p>	<p>Assistance humanitaire aux personnes migrantes en situation vulnérable</p>	<p>Haïti est un pays d’origine majeur pour les émigrants, ce qui s’est traduit au fil des ans par une diaspora importante et une population migrante vivant dans des pays d’accueil tels que les Bahamas et la République dominicaine. Conséquence directe de l’absence de voies migratoires régulières et des opportunités socio-économiques limitées dans leur pays d’origine, beaucoup de ces migrants haïtiens sont souvent contraints d’emprunter des voies irrégulières, risquant leur vie en s’embarquant dans des voyages dangereux pour atteindre des territoires plus prospères, y compris des traversées maritimes et terrestres périlleuses. En fait, les migrants haïtiens sont régulièrement confrontés à un large éventail de problèmes de protection, notamment la traite des êtres humains, le trafic illicite, les maladies transmissibles ainsi que le manque d’aide à la</p>

			<p>réintégration pour les rapatriés et les expulsés.</p> <p>En étroite coordination avec les autorités gouvernementales, l'intervention proposée vise à garantir l'accès à une aide humanitaire essentielle aux communautés de migrants vulnérables, y compris les Haïtiens, aux Bahamas et en République dominicaine.</p>
<p>OIM RD: <i>“Protection of Women in the Migration Context in the Dominican Republic”</i> 2020-2023</p>	<p>IOM Development Fund USD300,000</p>	<p>Egalité des genres, lutte contre les violences faites aux femmes, dont la traite de personnes</p>	<p>Le projet vise à améliorer la réponse du Ministère de la femme et en renforcer sa capacité de fournir une attention particulière aux femmes migrantes victimes de violence sexiste, y compris les victimes de la traite des personnes. En combattant la violence sexiste et en améliorant les systèmes de protection, le projet contribuera également à autonomiser les femmes migrantes en tant que contributeurs actifs au développement durable en République dominicaine.</p>
<p>PNUD RD Récupération socio-économique, inclusive et de moyens de subsistance des personnes LGBTIQI +, des personnes handicapées et des migrants pendant le COVID-19</p>	<p>UNICEF/ USAID: USD 60,000</p>	<p>Récupération socio-économique</p>	<p>Ce projet vise à renforcer les capacités et les alliances du tissu économique, de la société civile et des MPME dans le relèvement socio-économique inclusif des personnes handicapées, des LGBTIQ + et des migrants (Venezuela et Haïti) pendant le COVID-19</p>
<p>PNUD RD Contribuer à la territorialisation de l'Agenda 2030 en pendant le COVID-19</p>	<p>AACID (Agencia Andaluza de Cooperación Internacional para el</p>	<p>Emplacement ODS/Récupération socio-économique</p>	<p>Ce projet vise la conception e promotion d'une stratégie de territorialisation (emplacement) des ODS qui répond aux besoins découlant de la pandémie COVID-19 en République dominicaine. Accompagner la</p>

	Desarrollo) USD \$303,532.90		réponse et la récupération socio-économique des ménages et des secteurs face aux impacts du COVID-19 dans les territoires ciblés • Promouvoir des structures de gouvernance locale multiacteurs et multi-niveaux en mettant en œuvre des plateformes territoriales pour localiser les ODD. Lancer une stratégie de sensibilisation et de formation adaptée au contexte COVID-19 dans la sous-région du Sud-Ouest y compris la bande frontalière.
UNICEF RD <i>Madres y Recien Nacidos bien Cuidados (2020-2021)</i>	Secteur prive local / UNICEF USA USD250,000	Reduction mortalité maternelle et néonatale	Soutien à certains hôpitaux et à l'UNAP pour réduire la mortalité maternelle et néonatale. Ejecuté a Elias Piña, Independencia, San Juan, Pedernales, Barahona, y Mao
OPS RD. <i>Fortalecimiento de las capacidades del primer y segundo nivel de atención de las provincias fronterizas en el ámbito de COVID 19. (2020)</i>	USAID USD 80,000	Santé publique	Renforcer les capacités du premier et deuxième niveau de soins des provinces frontalières dans le domaine du COVID 19 Exécuté dans les provinces de Independencia y Dajabón.
UNFPA RD. <i>CHAMPION MOTHERS. Project SRH Binacional, for desired pregnancies and safe deliveries. (2020)</i>	UNFPA USD 140,000	Reduction mortalité maternelle - Santé sexuelle et reproductive	Réduire et prévenir les décès maternels à la frontière haïtienne pour renforcer la SSR pour améliorer la qualité des services a Elias Piña

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de situation dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

L'intervention proposée vise à renforcer les espaces de dialogues binationaux pour favoriser la coopération au niveau communautaire et institutionnel entre les deux pays. Les femmes et les jeunes qui sont majoritairement au centre des tensions, joueront un rôle prépondérant dans cette nouvelle relation et leur participation sera fortement encouragée pour apporter des solutions concrètes. Plusieurs axes stratégiques seront privilégiés, à travers des campagnes de sensibilisations pour alerter sur les risques liés à la migration irrégulière, les trafics et la traite des personnes afin de les limiter, la formation d'acteurs clés sur la médiation interculturelle pour prévenir les conflits (notamment territoriaux), l'appui aux institutions garantes de la sécurité et de la justice pour arrêter les réseaux de passeurs et trafiquants, Ce renouvellement des relations passera également par la revitalisation de la Commission Mixte Bilatérale (CMB) à travers les secrétariats exécutif et technique pour structurer un modèle de gouvernance binationale qui inclut et reconnaisse une pluralité d'acteurs et d'institutions au niveau local et national pouvant contribuer à renforcer la coopération entre les deux pays, la création d'espaces pour la prévention des conflits et la promotion de la cohésion sociale. L'approche holistique sera valorisée à travers les résultats suivants :

Résultat 1 : Les populations frontalières sont conscientes des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que des bénéfices de la collaboration et le dialogue binationales.

Au niveau communautaire, la promotion de la cohésion sociale, la prévention et la résolution des conflits, tout en intégrant des possibilités d'améliorer les moyens de subsistance des communautés frontalières comme processus nécessaire à l'établissement de relations de bon voisinage.

Sur la base de la méthodologie participative de la communication pour le développement (*Communications for development, C4D*)²² qui cherche le changement social et comportemental de manière durable, le projet travaillera pour assurer que les populations des deux côtés de la frontière sont conscientes des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que des bénéfices de la collaboration et le dialogue binationales. La méthodologie C4D permettra de développer de façon participative avec des groupes cibles (enfants scolarisés, jeunes femmes et hommes, femmes) des messages et des outils de communication afin d'éclairer les perceptions du public concernant les contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière, sur la base de preuves et de faits, et d'œuvrer pour des relations binationales renforcées tout en promouvant l'inclusion et la cohésion sociale. Le support à des activités culturelles, sportives et de communication dans le cadre d'une approche communautaire feront partie des actions prioritaires.

1.1 Les jeunes femmes et hommes de la société civile, ainsi que les fonctionnaires placés sur le territoire disposent des capacités techniques et connaissances sur la prévention de conflits et la médiation interculturelle pour contribuer à une relation de bon voisinage, à la promotion de la cohésion sociale et a des relations binationales renforcées

L'objectif est d'instaurer un climat de confiance et de dialogue interculturel chez les jeunes pour des résultats sur le long terme. Ce résultat ciblera spécifiquement les étudiants d'écoles primaires et secondaires pour promouvoir la connaissance mutuelle et les bonnes relations de

²² <https://c4dev.org/definitions/> et <https://iomx.iom.int/design-a-c4d-campaign>

voisinage entre enfants et jeunes de communautés frontalières. L'activité s'organiserait sur des intérêts communs comme la technologie, l'art et le sport sur la base de la promotion de la multiculturalité et la prévention des conflits (échanges scolaires, tournois sportifs, activités culturelles). Également, ce résultat intègrerait les membres d'organisations communautaires tels que les organisations de femmes, clubs de mères, organisations de voisins. De même, les fonctionnaires des agences gouvernementales civiles et militaires et les membres de la société civile organisée seront formés dans la médiation interculturelle dans le but de créer un réseau de médiateurs interculturels prêts à intervenir pour mitiger les potentielles tensions liées à la gestion de la frontière et de la migration.

Pour ce faire, le projet vise à implémenter les activités suivantes :

- *Activité 1.1.1* : Création d'un réseau de médiateurs interculturels pour promouvoir le dialogue et encourager les interactions entre les populations, basés sur la collaboration, le respect, et la mise en valeur des diversités culturelles ;
- *Activité 1.1.2* : Formations des acteurs sociaux et des fonctionnaires clés sur la médiation interculturelles qui feront partie du réseau de médiateurs interculturels de l'activité 1.1.1 ;
- *Activité 1.1.3* : Formations des jeunes femmes et hommes, membres du comité de gestion des laboratoires d'innovation sociale dans la prévention de conflits, la médiation, la négociation et le dialogue pour promouvoir la culture de paix ;
- *Activité 1.1.4* : Appui à au moins 4 mairies (ou structures formels) haïtiennes et leurs voisines en République dominicaine (mairies, associations, réseau de jeunes, etc.) pour organiser un laboratoire d'innovation sociale disposant d'une enveloppe budgétaire pour financer des initiatives identifiées par les jeunes et permettant de résoudre des problèmes récurrents occasionnant des tensions sur la bande frontalière ;
- *Activité 1.1.5* : Promotion d'un écosystème binational d'entrepreneuriat à travers le développement d'initiatives conjointes inclusives (intégrant les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes handicapées, LGBTQI+) pour favoriser la réflexion collective et la conception de solutions pour la promotion de la culture de la paix et la cohésion sociale. Des jeunes de la RD et d'Haïti auront la possibilité de suivre des formations techniques liées au secteur du tourisme dans la commune de Pedernales pour favoriser leur autonomisation et leur apprentissage en relation au processus du dialogue binational. Un soutien sera donné à des petites et moyennes entreprises qui pourront contribuer au renforcement du secteur touristique à Pedernales et, engendrées, par des effets d'entraînement, des retombées économiques pour la commune d'Anse-A-Pitre.

1.2. Les populations frontalières particulièrement les jeunes et les femmes disposent des connaissances et des informations visant à améliorer leur perception des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que les bénéfices de la collaboration et le dialogue binationales avec des groupes cibles spécifiques

Ce résultat ciblera spécifiquement les communautés transfrontalières, particulièrement la population vivant dans ces communes ainsi que les différents acteurs locaux et organisations de la société civile. Une campagne de sensibilisation binationale sera réalisée pour créer un climat de cohésion social et culture de paix dans la zone frontalière. Cette activité permettra

également de contribuer à la stabilisation de ces communautés. Afin de mesurer l'impact de cette campagne de sensibilisation, et ainsi que d'autres activités menées dans le cadre du projet, dans la population et les organisations bénéficiaires, une étude des changements de perception de leur mentalité sera réalisée.

Pour ce faire, le projet vise à implémenter les activités suivantes :

- *Activité 1.2.1:* Réalisation d'une étude sur les outils de communication les plus utilisés/efficaces sur chaque point frontalier ;
- *Activité 1.2.2:* Organisation d'ateliers binationaux avec les organisations travaillant sur la frontière dans les domaines de la migration et des droits humains pour développer la campagne de sensibilisation ;
- *Activité 1.2.3:* Lancement de la campagne de sensibilisation binationale sur une migration sûre, ordonnée et régulière et pour sensibiliser sur l'aspect positif de la migration, le vivre ensemble et la cohésion sociale entre communautés ;
- *Activité 1.2.4:* Réalisation d'une étude sur la perception des changements de mentalités des bénéficiaires du projet à travers de sondages, enquêtes d'opinion, pulse Survey. Ceci permettra d'avoir un moyen de suivre les fluctuations des perceptions de l'impact des activités du projet dans la population et institutions au niveau de la frontière.

Résultat 2 : Les espaces de dialogue transfrontaliers et les mécanismes de collaboration technique et culturels locaux renforcent la cohésion sociale et la prévention des conflits locaux sur la zone frontalière

Ce résultat vise à renforcer les structures locales de dialogue existantes qui soutiennent le dialogue binational, aussi bien au niveau de la société civile, des institutions sur la problématique sécuritaire et migratoire à la frontière mais aussi les collectivités locales. Les points frontaliers officiels sur lesquels ces espaces de dialogue existent déjà, notamment Ouanaminthe - Dajabón, seront soutenus et serviront d'exemple pour répliquer ces initiatives sur les autres points de la frontière en intégrant les bonnes pratiques de collaboration. L'ensemble de ces acteurs qui sont au cœur des problématiques transfrontalières, feront remonter les informations clés concernant les défis qu'ils rencontrent principalement dans les domaines de la sécurité et la migration, mais aussi le commerce, l'environnement, la santé, la cohésion sociale ou encore l'éducation. Cette approche (*bottom-up*) permettra d'alimenter les discussions stratégiques au niveau de la CMB et de ses sous-commissions thématiques. Aussi, ces structures locales de coordination/collaboration permettront de disséminer les orientations stratégiques et opérationnelles de la CMB.

2.1 Les espaces de dialogues transfrontaliers locaux bénéficient d'un appui technique pour un fonctionnement plus efficace dans la coopération binationale tout le long de la frontière.

Pour ce faire, le projet comprends les activités suivantes :

- *Activité 2.1.1:* Elaborer une cartographie des acteurs et des mécanismes de dialogue locaux existants ;
- *Activité 2.1.2:* Fournir un appui opérationnel aux mécanismes de dialogue (ToRs, équipements si requis tels les réunions virtuelles). Pour pouvoir participer pleinement au dialogue le projet va renforcer les capacités des acteurs de la société civile dans les

régions frontalières. Pour cela le projet va publier un appel d'offre pour établir un partenariat de renforcement de capacités pour la société civile à plusieurs niveaux, y compris au niveau du plaidoyer, la gestion d'une ONG, rédaction de propositions et des compétences en secourisme.

- *Activité 2.1.3:* Fournir une assistance à la coordination des mécanismes de dialogue via des réunions régulières ;
- *Activité 2.1.4:* Appuyer le renforcement des capacités de points focaux des mécanismes de dialogue avec une emphase sur les questions migratoires, de sécurité, d'égalité des sexes ; En lien avec le partenariat de renforcement de capacité mentionné sous l'activité 2.1.2 les points focaux vont suivre des formations additionnelles.
- *Activité 2.1.5:* Faciliter la coordination entre les acteurs clés du gouvernement central et du niveau local ;
- *Activité 2.1.6:* Adapter de la méthodologie SCORE (Social Cohésion and Réconciliation) pour l'analyse dans la bande frontalière avec un focus sur la contribution de la jeunesse pour la cohésion sociale.

2.2 Les autorités se bénéficient d'un appui technique leur permettant de définir le profil de l'habitant frontalier

Cette initiative est prévue par la loi migratoire dominicaine 285-04, et son objectif est de trouver des solutions pour l'identification des personnes qui traversent la frontière quotidiennement. Ainsi, le projet soutiendra l'activité suivante :

- Activité 2.2.1: Renforcer les capacités des acteurs locaux et de la société civile afin de favoriser le dialogue sur l'habitant frontalier. (Cette activité sera reformulée)
- Activité 2.2.2: Appuyer le dialogue sur la question de l'habitant frontalier au niveau local

Résultat 3 : Les Secrétariats Exécutifs et Techniques de la Commission Mixte Bilatérale Haïti République dominicaine contribuent au renforcement du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine en particulier dans le domaine de la gestion des ressources naturelles partagées, sécurité et la migration.

Par son ancrage historique, son mandat et son rôle central dans la gouvernance binationale, la Commission Mixte Bilatérale (CMB) constitue la pierre angulaire du mécanisme de coopération entre les deux pays. L'OIM et le PNUD en Haïti et en République Dominicaine travailleront de concert pour appuyer le rôle des secrétariats exécutifs et techniques de la CMB dans le but de relancer les activités de la CMB en mettant l'accent sur des points d'intérêts stratégiques réciproques en particulier dans les domaines de la gestion des ressources naturelles partagées, sécurité et la migration, en privilégiant cet espace pour identifier des projets de coopération d'intérêts communs. Cet appui passera par un soutien aux Secrétariats Exécutif et Techniques qui ont pour objectif d'accompagner la structuration de la CMB, afin de la convertir en un acteur de proposition et d'arbitrage sur les enjeux binationaux, au service des autorités des deux pays. Les différentes sous-commissions seront appuyées par le projet, afin de favoriser la coopération binationale surtout dans les domaines de la sécurité, les questions migratoires et transfrontalières, notamment la question de la gestion des ressources naturelles partagées, la cohésion sociale et la

crise sanitaire de la COVID-19. Sur la demande des Secrétariats de la CMB et en partenariat avec d'autres acteurs (tels que l'UE), un appui plus structurel pourra être prodigué afin d'améliorer le fonctionnement de la Commission et de ce fait son action en faveur de la cohésion sociale sur la bande frontalière.

3.1 Les Secrétariats Exécutif et Techniques haïtien et dominicain de la Commission Mixte Bilatérale améliorent leurs capacités pour renforcer le dialogue binational sur la gestion des ressources naturelles partagées, la migration et la sécurité.

Dans le cadre de ce produit une réunion sur la gestion/gouvernance des ressources communes sera organisée en coordination avec la Commission Mixte Bilatérale, en tant que mécanisme inter-gouvernemental.

- *Activité 3.1.1:* Appui technique et opérationnelle aux Secrétariats Exécutif et Techniques pour renforcer leurs rôles dans la coordination de la Commission Mixte Bilatérale ;
- *Activité 3.1.2:* Soutien pour l'organisation et/ou participation à des ateliers thématiques destinés aux sous-commissions et les Secrétariats Exécutifs et Techniques dans les domaines prioritaires de la gestion des ressources naturelles partagées, la sécurité et la migration.

3.2 Les institutions gouvernementales qui assurent la coopération binationale en matière de gestion des ressources partagées, de la sécurité et de la migration sont renforcé pour mieux s'acquitter de leur mandat.

Dans le cadre de ce produit des réunions de haut-niveau, sous l'égide des Secrétariats seront organisées pour identifier des domaines de coopération entre les deux pays et l'élaboration d'un plan d'action, prenant en compte le cadre normatif et institutionnelle de la libre circulation des biens, personnes et services ainsi que le rôle des médias pour la promotion de la cohésion sociale et l'intégration communautaire.

- *Activité 3.2.1:* Appui à l'organisation de réunions thématiques de haut niveau de la Commission Mixte Bilatérale et ses sous -commissions sur la gestion des ressources naturelles partagées, la migration et la sécurité ;
- *Activité 3.2.2:* Identification des domaines spécifiques de coopération prioritaires sur la gestion des ressources naturelles partagées, sécurité frontalière, la sécurité citoyenne et la migration, élaboration d'un plan d'action conjoint ;
- *Activité 3.2.3:* Création d'espaces d'échange et de dialogue multi-niveaux avec les structures locales, particulièrement la société civile, dans les domaines de la gestion des ressources naturelles partagées, la sécurité frontalière, la sécurité citoyenne et la migration, tout en prônant des messages sur la convivialité frontalière

3.3. Les institutions de recherche sur les relations binationales, la migration et la frontière disposent des capacités techniques renforcées pour fournir des informations et des données adéquates qui informent le dialogue et la prise de décisions.

- *Activité 3.3.1:* Appui à la coordination et la réalisation d'échanges académiques entre les institutions de recherche publiques ²³, les centres d'enseignement supérieur et universitaires et de recherche en République Dominicaine et en Haïti ;
- *Activité 3.3.2:* Appui à la réalisation d'études de collecte de données nécessaires, ainsi que la publication ou traduction, pour le dialogue et la prise de décisions sur les défis de la gestion des ressources naturelles partagées, migratoires et sécuritaires entre Haïti et la République Dominicaine.

- b) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.

(Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

A travers une approche transnationale, les interventions proposées par ce projet et décrites ci-dessous s'inscrivent dans le cadre d'initiatives existantes et visent à les appuyer et à les consolider afin de faciliter la prévention de conflits et promouvoir la cohésion sociale sur la bande frontalière ainsi que de renforcer le dialogue binational. Dans ce sens, **SI** les populations frontalières et les institutions de gouvernement, inclus les forces de sécurité, sont conscientes de la contribution positive de la migration et des bienfaits des relations binationales renforcées en modifiant leurs attitudes et pratiques et en promouvant la cohésion sociale, **SI** la population locale est habilitée à interagir avec le gouvernement local et les forces de sécurité pour trouver des solutions aux défis liés aux frontières, et **SI** la capacité des gouvernements locaux et nationaux à mener un dialogue bilatéral est renforcée, **ALORS**, les relations binationales trouveront un mécanisme efficace pour la prévention des conflits et la promotion de la cohésion sociale, faisant de la frontière un espace plus humain, durable et inclusive **PARCE QUE** tous les acteurs, y compris la population frontalière, la société civile, les autorités militaires et les gouvernements locaux et nationaux, intégreront le dialogue politique autour des questions frontalières et seront mieux à même de prévenir et anticiper conjointement les tensions potentielles, inclus ceux dérivés de la gestion des ressources naturelles partagées, migration, contribuant ainsi à la construction de la cohésion sociale et à la inclusion.

- c) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

²³ Du côté dominicain, les institutions publiques de recherche sont l'Institut National des Migrations du Ministère d'Intérieur, l'Observatoire de la zone frontalière du Ministère de l'économie, le développement et la coopération et l'Office National des Statistiques. Le nouveau ministre des Affaires étrangères a annoncé la possibilité d'établir un programme d'analyse permanent de la réalité haïtienne et les relations bilatérales.

- d) Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

L'intervention proposée ciblera comme bénéficiaires directs les institutions nationales et les organisations de la société civile impliquées dans le dialogue binational, ainsi que les communautés y comprise les jeunes et les femmes des deux côtés de la frontière. Cela comprend au niveau local, les ONG's et organisations de la société civile, les institutions travaillant sur les questions de sécurité et de gestion des migrations (du côté haïtien : POLIFRONT, Douanes, Police Nationale, Brigade de Lutte contre le trafic de stupéfiants (BLTS), Direction de l'immigration et l'Emigration (DIE), Institut du Bien Être Social et des Recherches (IBESR), Juge de Paix; du côté dominicain : Armée nationale (*Ejercito nacional*) et CESFRONT et, Police Nationale, DGA, DNCD, Direction Générale de Migration (DGM), CONANI, représentation locale du ministère du travail, bureau municipal du ministère de la femme, Ministère Public, Pouvoir judiciaire,) ainsi que les autorités locales. Au niveau national, l'intervention ciblera directement la Commission Mixte Bilatérale et les Secrétariats Techniques haïtien et dominicain, ainsi que les agences centrales chargées du la gestion de la migration et des frontières (du côté dominicain : Ministère de Défense, Ministère D'intérieur et Police, Ministère du Travail, Ministère de la femme, Procuraduria General de la República, Police Nationale) et les institutions de planification et recherche comme la Direction de la Planification de la zone Frontalière du Ministère de l'Economie, Planification et Développement (MEPyD) et l'Institut National de la Migration.

Tel que représentée dans le tableau ci-dessous, cette action atteindra comme bénéficiaires les communautés tout au long de la frontière terrestre entre Haïti et la République dominicaine. Suivant une approche de ne pas nuire, le projet reconnaît les potentielles conséquences négatives de l'intervention ainsi que la sensibilité des sujets à traiter. C'est pourquoi, le projet prend en compte non seulement des bénéficiaires mais du milieu plus largement. À travers les différentes activités, le projet mettra l'accent sur les espaces de dialogue et la qualité dans la relation avec les bénéficiaires.

Les données de population sont des estimations basées sur les données plus récentes fournies par l'Office National de Statistique (ONE, en Espagnol) en République dominicaine, et l'Institut Haïtien De Statistique et Informatique (IHSI), - voir tableau ci-dessous. L'OIM et le PNUD assureront l'intégration des groupes vulnérables dans l'exécution des activités du projet.

	Population	Hommes	Femmes	% Femmes	Adultes	Enfants	% Enfants
République Dominicaine (communautés frontalières dans les 5 provinces frontalières)	358 007 ²⁴	183 257 ²⁵	174 750 ²⁶	49%	194 294 ²⁷	126 473 ²⁸	39%
Haïti (communautés frontalières dans les 4 départements frontalières)	884,445	447,950	436,495	49%	480,274	404,171	46%
Total	1,205,212	615,666	589,546	48.5%	674,568	530,644	42%

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
OIM HT	USD 18 M	Union Européenne, USA, Canada.	Port-au-Prince, Ouanaminthe, Malpasse,	120	Olivier TENES (Chef

²⁴ Censo de Población y Vivienda de la Republica Dominicana, 2022.

²⁵ Ibidem

²⁶ Ibidem

²⁷ Censo de Población y Vivienda de la Republica Dominicana, 2010

²⁸ Ibidem

			Belladere, Anse-a-Pitres, Port-de-Paix et Jérémie		Unité Gestion de Frontières)
PNUD HT	USD 25.6 M	Gouvernements du Canada, Japon, Corée du Sud, Norvège, UE, PBF, GFP, INL	Port-au- Prince Port de Paix Jérémie Les Cayes Ouanaminthe	209	Adeline Carrier (chef Unité Gouvernance)
OIM RD	USD 3.1 M	Union Européenne, USA, Canada. OIM	Santo Domingo, Dajabón, Elías Piña, Jimaní, Pedernales	26	Josue Gastelbondo, Chef de Mission
PNUD RD	USD 45.7 M	Gouvernement de la République Dominicaine, Fonds pour l'Environnement Mondial,	Santo Domingo	87	Xavier Hernández Deputy Resident Representative

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Ce projet sera mis en œuvre de façon concertée par deux agences du Système des Nations Unies, OIM et PNUD en Haïti et en République Dominicaine. L'implémentation aura lieu en étroite collaboration entre la Commission Mixte Bilatérale et leur Secrétariat Technique en Haïti et Exécutif en République Dominicaine, le Ministère des Affaires Etrangères de la République Dominicaine, les institutions travaillant sur la zone frontalière, les Membres de la table de dialogue transfrontalier, les organisations de la société civile, ainsi que les organisations féminines et de la jeunesse. Chacune des Agences des Nations Unies recevra directement le montant du budget y afférant et sera ainsi responsable de l'établissement des partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités.

La mise en œuvre du présent projet, à l'instar des autres projets relevant du PBF, sera supervisée et coordonnée par :

1. Le Comité de Pilotage (CoPil) binational, co-piloté par les Secrétaires Exécutif et Techniques de la Commission Mixte Bilatérale et les deux Coordonnateurs Résidents, et composé par les Représentants des 2 agences et des représentants des autorités des

institutions gouvernementales impliquées. Donnera les directrices stratégiques pour l'implémentation du projet et sera le comité en charge de l'approbation des documents clef. Ce comité se réunira 2 deux fois par an.

2. Le Comité Technique, co-piloté par deux directeurs des gouvernements désignées et par les deux Chefs des Bureaux des Coordinateurs Résidentes, composé par les coordinateurs des projets des deux agences et par un ou deux représentants de la société civile. Ce comité coordonne et supervise l'implémentation du projet et se réunit chaque trimestre.
3. L'Unité de Gestion de Projet est mixte (IOM et PNUD), avec bureau à la frontière, soutien les 2 comités) et est piloté par le Coordinateur du projet binational et appuyé par les chargés de suivi et évaluation des deux Bureau des Coordinateurs Résidentes.

En outre, les Bureaux des Coordonnateur Résidents (BCR) à travers le secrétariat du PBF, aura comme fonction d'appuyer le COS et le CoPil dans son rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution, dans l'atteinte des résultats des projets.

Le Secrétariat du PBF veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès de bailleurs potentiels. Le Secrétariat du PBF assurera également le Secrétariat du COS et appuiera le CoPil, notamment en (i) assurant que celui-ci puisse remplir son rôle de gestion et de contrôle-qualité à travers la coordination et le soutien du Secrétariat ainsi qu'à travers des systèmes d'alerte précoce pour identifier et répondre à tout type de problème de nature à entraver la mise en œuvre effective des projets PBF conformément au Plan de Travail Annuel ; (ii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (COS, Bureau pour la Consolidation de la Paix au siège - PBSO) et les agences récipiendaires; (iii) fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF; (iv) assurant que les questions du genre soient intégrées de manière transversale dans les interventions du PBF ; et (v) entreprenant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

La gestion globale ainsi que la coordination technique et opérationnelle du projet relèvent de la responsabilité de l'OIM en Haïti en tant que chef de file de l'initiative, ce qui implique notamment le suivi auprès du Système des Nations Unies, la consolidation des plans de travail et la production périodique des rapports techniques et financiers à présenter notamment au COS et au CoPil.

Le séquençage des activités est disponible à l'annexe C.

Le projet sera géré par l'OIM Haïti en étroite coordination avec les OIM RD, PNUD Haïti et PNUD RD.

Haiti (Gestion régionale du projet)

OIM (\$220,038)

1. ***Coordonateur régional du projet (40% - 96.000)*** : Le coordinateur de projet supervise la gestion globale, la mise en œuvre et la coordination du programme et coordonnera directement les travaux sur le terrain.

2. **Overall supervision of the project (5% - 24.000)** : Le personnel sera en charge de la supervision globale du projet en Haïti et la République Dominicaine et passera 5% de son temps à assurer la liaison avec les autorités locales, nationales, le bureau régional et d'autres partenaires institutionnels mais aussi coordonnera la mise en œuvre du projet.
3. **Administrative/support staff – HR, FIN (2) – (25% -24.000)** : Le personnel d'appui fournit un soutien administratif et financier, une application correcte des procédures et un examen des documents pour les paiements en temps opportun et l'achèvement des activités sur le terrain.
4. **Assistant du projet (100% - 40.800)** : L'assistant de projet sera chargé d'assurer la liaison des activités avec toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre du programme. Il assurera la liaison quotidienne avec les membres de l'équipe de l'OIM et les partenaires pour mettre en œuvre les activités.
5. **Official de communication et d'appui aux projets (5% - 11.238)** : L'unité d'appui au projet de l'OIM sera chargée de coordonner les activités de communication du projet de terrain et sera le principal point de contact avec le donateur, les homologues externes et le bureau régional pour la communication et l'établissement de rapports.
6. **Chauffeur (100% - 24.000)** : Un chauffeur sera affecté aux déplacements sur le terrain aux points frontaliers et à tous les mouvements du projet, y compris les réunions avec les partenaires.

PNUD (\$180,000) :

1. **Charge de projet (100% - 100.000)** : Le charge du projet sera en charge de la supervision technique des activités du projet notamment en appui aux collectivités locales, aux structures de la CMB
2. **Assistant administrative (50% - 25.000)** : Assistante administrative assurera le suivi financier et administratif du projet (mutualisation avec le projet CVR/PBF)
3. **Chauffeur (100% - 24.000)** : Chauffeur sera affecté aux déplacements sur la bande frontalière et plus largement pour la mise en œuvre des activités
4. **Expert M&E (25% - 31.000)** : L'expert M&E sera en charge du suivi de la mise en œuvre des activités du projet, de la collecte des évidences, du suivi des indicateurs (en mutualisation avec les autres projets PBF).

République Dominicaine

OIM (\$ 95,000) :

1. **Overall programme supervision (8% - 21.600)** : Le personnel sera en charge de la supervision globale du projet en République Dominicaine et passera 8% de son temps à assurer la liaison avec les autorités locales, le bureau régional et d'autres partenaires institutionnels mais aussi coordonnera la mise en œuvre du projet.
2. **Charge de projet (40% - 17.000)** : L'expert en gestion frontalière sera chargé de la supervision technique des activités du projet notamment en appui aux autorités locales, aux structures de la CMB.
3. **Assistant du projet/frontière (25% - 10.200)** : L'assistant de projet sera chargé d'assurer la liaison des activités avec toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre du

- programme. Il assurera la liaison quotidienne avec les membres de l'équipe de l'OIM et les partenaires pour mettre en œuvre les activités.
4. **Official de communication (25% - 9.600)** : L'officiel de communication assurera la visibilité du projet
 5. **Official de gestion de ressources (10% - 18.000)** : L'officiel de gestion de ressources assure la coordination du soutien administratif et financier et la correcte application des procédures internes de l'organisation.
 6. **Administrative support staff – HR, FIN (25% - 9.600)** : Le personnel d'appui fournit un soutien administratif et financier, une application correcte des procédures et un examen des documents pour les paiements en temps opportun et l'achèvement des activités sur le terrain
 7. **Chauffeur (50% - 9.600)** : Un chauffeur sera partiellement affecté aux déplacements sur le terrain aux points frontaliers et à tous les mouvements du projet, y compris les réunions avec les partenaires.

PNUD (\$ 100,000) :

1. **Chargé de projet (66% - 49.500)** : Le charge de projet sera en charge de la supervision technique des activités du projet notamment en appui aux collectivités locales, ainsi qu'aux structures de la CMB
2. **Assistant administrative (100% - 30.000)** : Une assistante administrative assurera le suivi financier et administratif du projet.
3. **Chauffeur (50% - 20.500)** : Un chauffeur sera affecté aux déplacements sur la bande frontalière et plus largement pour la mise en œuvre des activités

Total \$ et % par rapport au budget total du projet : \$595,038 (18%)

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Risques	Probabilité	Impact	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
<u>Au niveau sanitaire</u> Retards ou difficultés dans la mise en œuvre des activités à cause de l'épidémie de COVID-19	Haute	Moyen	Grace a l'expérience apprise des mesures d'adaptation mises en œuvre durant la première phase de l'épidémie de COVID-19 en Haïti, il est possible d'adapter l'organisation des activités à travers les plateformes de réunions en ligne ou l'application de gestes barrières, dépendamment de la gravite de l'épidémie dans l'ile.
<u>Au niveau managérial</u>	Moyenne	Elevé	Les capacités matériels et techniques des deux pays sont très différentes et le contexte géopolitique qui prévaut en Haïti et

Retards dans la mise en œuvre de certaines activités dues aux capacités limitées des institutions.			République dominicaine depuis septembre 2019 fragilise les institutions, ce qui possiblement peut impacter négativement la mise en œuvre des activités. Ainsi, le projet prévoit une forte composante de renforcement des capacités des institutions partenaires afin de maintenir un <i>momentum</i> technique pour assurer le suivi des activités.
<u>Au niveau managérial</u> Manque d'appropriation / investissement de la part des institutions intégrant le dialogue binational	Moyenne	Elevé	Etant donné le contexte et la sensibilité de la thématique migratoire qui plus est dans le contexte sécuritaire actuel en Haïti, le projet compte mettre l'accent au démarrage des activités et tout au long de sa mise en œuvre sur les objectifs fixés ainsi que la collaboration attendue par les institutions nationales. Le comité de pilotage permettra, de surcroit, de renforcer l'appropriation par les parties prenantes des objectifs du projet, tout en tenant compte des nouvelles dynamiques relationnelles. .
<u>Au niveau politique</u> Fonctionnalité limitée de la CMB pour mettre en œuvre les réformes prévues dans le projet	Faible	Elevé	De par le contexte politique instable, le projet engagera le leadership des Nations Unies (Agences du SNU ainsi que le BINUH) pour faire un plaidoyer au niveau stratégique auprès de la contrepartie nationale.
<u>Au niveau sécuritaire</u> Expansion de la violence ainsi que de leurs zones d'intervention	Moyenne	Elevé	Au regard du contexte sécuritaire actuel qui prévaut en Haïti, l'expansion de la violence armée constitue une menace. Le projet prévoit d'assurer une communication régulière avec UNDSS, la Composante Police du BINUH et la PNH, recueillir les informations relatives à la situation sécuritaire et adapter la stratégie de mise en œuvre en fonction de la situation. PBSO sera informé de tout changement.
<u>Au niveau environnemental</u> Impact d'une nouvelle catastrophe naturelle modifiant les priorités de la contrepartie nationale	Moyen	Elevé	Assurer une communication constante avec les contreparties et un suivi régulier des activités pour ajuster la stratégie de mise en œuvre au besoin si une catastrophe naturelle venait à entraver la mise en œuvre du projet. Auquel cas, le projet s'adaptera au plan de contingence national du gouvernement.

- d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l’approche de suivi / évaluation du projet, y compris l’expertise en suivi / évaluation de l’équipe et les moyens et la chronologie pour l’analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l’évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Le projet veillera à l’utilisation efficace des ressources et à l’exécution efficace des activités à travers la mise en place d’un dispositif régulier de suivi-évaluation, qui permettra le monitoring des activités. Des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation fonctionnels en collaboration avec les partenaires nationaux seront mis en place, sous la responsabilité de l’unité opérationnelle du projet. A cet effet, un expert national en suivi et évaluation sera recruté pour travailler sur le projet.

Les activités de suivi consisteront en l’élaboration d’un Plan Annuel de Suivi et Evaluation, des visites conjointes et régulières sur le terrain pour vérifier, entre autres, l’état d’avancements du projet et l’accomplissement des cibles fixées dans le cadre logique, l’élaboration de rapports trimestriels et annuels d’activités, l’établissement de rapports périodiques d’avancement, la documentation de bonnes pratiques et activités innovantes au cours de la mise en œuvre du projet et la recherche de synergie entre les différentes composantes du projet et avec d’autres interventions œuvrant sur la même thématique ou sur le même espace géographique.

L’équipe de suivi s’attachera à mesurer de façon qualitative, à travers notamment au moins une étude de perception au sein des communautés frontalières, le changement de mentalités et/ou de comportement attendu.

Une évaluation finale externe permettra de vérifier l’efficacité, l’efficacité, la pertinence, l’impact et la durabilité du projet. Un document de capitalisation de l’expérience permettra de tirer les leçons apprises de l’initiative et de dresser des recommandations. En ce sens, les indicateurs inclus dans le cadre logique du document de projet serviront de référence.

Une étude sur la perception pour suivre les changements de mentalités dans les bénéficiaires du projet sera réalisé à travers de sondages, enquêtes d’opinion, pulse Survey. Ceci permettra d’avoir un moyen de suivre les fluctuations des perceptions de l’impact du projet dans la population.

Le projet prévoit de réserver une partie conséquente du budget (5%) aux activités de suivi et d’évaluation, et de communication. Il sera demandé à l’expert M&E d’avoir une spécialisation en égalité des sexes, ceci afin de mettre en exergue les actions réalisées par le projet dans ce secteur et proposer des actions de mitigation / orientation, le cas échéant, à soumettre pour validation au comité de pilotage.

Par ailleurs, le BCR, à travers le Secrétariat du PBF, appuiera le COS et le CoPil en fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF, et en assurant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF, y compris du présent projet.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des

accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Dès sa conceptualisation, le projet a initié des consultations avec les partenaires clés du projet (dont la CMB ainsi que le MAE) ainsi que des acteurs clés impliqués sur la problématique binationale (tels que l'Union Européenne). Ces échanges, en amont, ont facilité une compréhension holistique de la problématique binationale, des dynamiques en cours, ceci afin de cibler des actions proposées répondant aux défis et besoins identifiés afin de consolider les relations de collaboration multiacteurs et multi-niveaux. De surcroit, les relations de partenariats construits par l'OIM et le PNUD depuis des années tant au niveau de la question migratoire et de gestion frontalière qu'au niveau de la gouvernance locale constitue une base solide de collaboration assurant la durabilité des actions menées par le projet.

Les modalités de gouvernance du projet prévoient, de surcroit, un comité technique de suivi, outre le comité de pilotage (niveau stratégique) permettant d'assurer une harmonisation des interventions, de pouvoir initier des actions correctives (le cas échéant) mais aussi de définir la stratégie de sortie du projet avec des points d'actions consensuels, donnant progressivement le leadership aux partenaires nationaux et locaux. La stratégie de sortie sera présentée et approuvée en comité de pilotage pour assurer une appropriation et un suivi optimisé par les acteurs institutionnels, de la société civile etc.

En misant sur une stratégie de renforcement de capacités multi-niveaux (national, local) et multiacteurs (institutions, collectivités territoriales, organisations de la société civile, secteur privé), le projet va assurer que les partenaires seront en mesure de poursuivre les actions entreprises (dialogue, partenariats etc.).

La coordination du projet, en collaboration avec le secrétariat technique du PBF, assurera une communication fréquente avec les autres agences ou organisations (y compris l'Union Européenne) intervenant sur la question binationale afin de renforcer la coordination et la pérennité de l'action conjointe. Une attention sera portée sur la communication autour des bonnes pratiques / retour d'expériences du projet y compris la présentation des résultats de l'évaluation du projet.

Par ailleurs, le projet maintiendra des relations étroites avec les partenaires techniques et financiers dispensant un appui institutionnel, aux acteurs locaux, de la société civile sur la question binationale, ceci dans une perspective de mobilisation de ressources, de pérennisation des acquis. Par ailleurs, les mécanismes existants de coordination des PTF seront mobilisés tels que le groupe sur la gouvernance locale.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout

autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Résultats	Montant (USD)	Justification
Résultat 1:	\$ 892 300	L'OIM et le PNUD, en collaboration avec les partenaires locaux et nationaux, mettront en œuvre des activités visant à sensibiliser la population au niveau transfrontalier des deux pays pour sensibiliser sur la contribution positive des migrants dans la société. Dans ce résultat, un réseau de médiateurs sera créé, des formations sur le dialogue et la médiation interculturelle seront réalisés pour les acteurs locaux, et une campagne de sensibilisation binationale sera organisée pour promouvoir la culture de paix et la cohésion sociale.
Résultat 2:	\$ 597 537	Dans ce résultat, l'OIM et le PNUD, renforceront les structures locales de dialogue existantes qui soutiennent le dialogue binational, aussi bien au niveau de la société civile que des institutions sur la problématique de la gestion des ressources naturelles partagées, sécuritaire et migratoire à la frontière. Ceci sera réalisé à travers des espaces de dialogue

		transfrontalier tel que des réunions binationales, renforcement des capacités, etc.), et également promouvoir la discussion sur la mise en place d'un carnet transfrontalier pour régulariser la migration pendulaire et prévenir les tensions.
Résultat 3:	\$ 858 611.5	A travers le Résultat 3, l'OIM et le PNUD contribueront à appuyer le renforcement du dialogue binational à travers la CMB, notamment avec un appui technique et l'organisation de divers ateliers thématiques, avec la création des espaces de dialogue au niveau local et avec l'appui à la réalisation des études sur gestion des ressources naturelles partagées, les défis migratoires et sécuritaires.
Coût supplémentaire (hors activités)	\$ 455,289.72	L'OIM et le PNUD, appuieront la réalisation d't une évaluation finale indépendante pour le projet.
Coûts Indirects	\$ 196,262	Il s'agit de frais généraux appliqués à tous les projets opérationnels pour couvrir les coûts indirects qui ne sont pas directement liés à des projets spécifiques et équivalent à 7% du coût total des projets.
Total	\$ 3,000,000	

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the

funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or

contain a request for additional PBF allocation if the context requires it		Head of UN Country Team where it does not.
--	--	--

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware

of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project²⁹
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

²⁹ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1 : Les populations frontalières sont conscientes des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que des bénéfices de la collaboration et le dialogue binationales</p> <p><u>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</u></p> <p>16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux</p> <p>16.a Appuyer, notamment dans le cadre</p>		<p>Indicateur 1.1 : % (Pourcentage) des populations frontalières ayant exprimé une perception positive des contributions d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que de relations binationales renforcées</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 50% (25% H/25% F)</p> <p>Indicateur 1.2 : % des populations frontalières ayant exprimé une perception positive des relations de bon voisinage</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 50% (25% H/25% F)</p> <p>Indicateur 1.3 : Nombre de cas de tensions résolues grâce à la médiation des fonctionnaires et des jeunes formés dans la</p>	Enquête de perception auprès de populations transfrontalières	

de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement		prévention des conflits et la médiation Niveau de référence : 0 Cible: 10		
	Produit 1.1 Les jeunes femmes et hommes de la société civile, ainsi que les fonctionnaires placés sur le territoire disposent des capacités techniques et connaissances sur la prévention de conflits et la médiation interculturelle pour contribuer à une relation de bon voisinage, à la promotion de la cohésion sociale et a des relations binationales renforcées	Indicateur 1.1.2: Nombre de fonctionnaires formés sur la médiation interculturelle et la prévention des conflits Niveau de référence : 0 Cible : 32 (16H/16F) (8/point frontalier)	Matériaux de formation, liste des participants	Développement et approbation des matériaux de formation. Organisation des formations
	Liste des activités relevant du produit	Indicateur 1.1.3 Nombre de jeunes de la société civile formés à la prévention de conflits et la médiation interculturelle Niveau de référence : 0 Cible : 32 (16H/16F) (8/point frontalier)	Matériaux de formation, liste des participants	Développement et approbation des matériaux de formation. Organisation des formations
	1.1.1 Création d'un réseau de médiateurs interculturels pour	Indicateur 1.1.3 Nombre de laboratoires d'innovation sociale mis en place	Accord avec les mairies pour la création des laboratoires, TdR	Réunion avec les mairies, établissement d'un budget, création des

	<p>promouvoir le dialogue et encourager les interactions entre les populations, basés sur la collaboration, le respect, et la mise en valeur des diversités culturelles.</p> <p>1.1.2 Formations des acteurs sociaux et des fonctionnaires clés sur la médiation interculturelles qui feront partie du réseau de médiateurs interculturels de l'activité 1.1.1 .</p> <p>1.1.3 Formations des jeunes femmes et hommes, membres du comité de gestion des laboratoires d'innovation sociale dans la prévention de conflits, la médiation, la</p>	<p>Niveau de référence : 0 Cible : 4 (1/point frontalier)</p>	<p>des initiatives, photos.</p>	<p>TdR pour l'organisation d'initiatives.</p>
--	---	---	---------------------------------	---

	<p>négociation et le dialogue pour promouvoir la culture de paix ;</p> <p>1.1.4 Appui à au moins 4 mairies (ou structures formels) haïtiennes et leurs voisines en République dominicaine (mairies, associations, réseau de jeunes, etc.) pour organiser un laboratoire d'innovation sociale disposant d'une enveloppe budgétaire pour financer des initiatives identifiées par les jeunes et permettant de résoudre des problèmes récurrents occasionnant des tensions sur la bande frontalière.</p>			
--	---	--	--	--

	<p>1.1.5 Promotion d'un écosystème binational d'entrepreneuriat à travers le développement d'initiatives conjointes inclusives (intégrant les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes handicapées, LGBTQI +) pour favoriser la réflexion collective et la conception de solutions pour la consolidation de la culture de paix et la cohésion sociale.</p>			
	<p>Produit 1.2 Les populations frontalières particulièrement les jeunes et les femmes</p>	<p>Indicateur 1.2 : Nombre de personnes sensibilisées au niveau de la frontière sur les contributions positives d'une</p>	<p>Résultats campagne de sensibilisation vs. Nombre de</p>	

	<p>disposent des connaissances et des informations visant à améliorer leur perception des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que les bénéfices de la collaboration et dialogue binationales avec des groupes cibles spécifique</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>1.2.1: Réalisation d'une étude sur les outils de communication les plus utilisés/efficaces sur chaque point frontalier</p> <p>1.2.2: Organisation d'ateliers binationaux avec les organisations travaillant sur la frontière dans les domaines de la migration et des droits humains pour</p>	<p>migration sûre, ordonnée et régulière et des relations binationales pacifiques ainsi que les bénéfices de la collaboration et le dialogue binationales avec des groupes cibles spécifiques</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 200,000 (25% de la population frontalière)</p>	<p>migrants enregistrés</p>	
--	--	---	-----------------------------	--

	<p>développer la campagne de sensibilisation</p> <p>1.2.3: Lancement de la campagne de sensibilisation binationale sur une migration sûre, ordonnée et régulière et pour sensibiliser sur l'aspect positif de la migration, le vivre ensemble et la cohésion sociale entre communautés</p> <p>1.2.4: Réalisation d'une étude sur la perception des changements de mentalités des bénéficiaires du projet s à travers de sondages, enquêtes d'opinion, pulse Survey.</p>			
		<p>Indicateur 1.2.2 Nombre d'ateliers binationaux organisés pour développer la campagne de sensibilisation</p> <p>Niveau de référence : 0</p>	<p>Liste de participants, compte rendu des réunions</p>	<p>Identifier/sélectionner les participants clés</p>

		Cible : 4 (1/point frontalier)		
		<p>Indicateur 1.2.3: Nombre de campagnes de sensibilisation organisées sur les contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière et des relations binationales pacifiques ainsi que les bénéfices de relations binationales renforcées avec des groupes cibles spécifiques</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	Campagne réalisée	TDR et appel d'offre pour la sélection du prestataire en charge de la campagne
		<p>Indicateur 1.2.4: % des personnes ayant changé leur mentalité concernant l'impact positive de la migration sûre et ordonnée a la frontière après les</p>	Enquêtes, sondages	Réalisation des enquêtes et sondages auprès de la population et des partenaires nationaux

		<p>enquêtes à réaliser au début et à la fin du projet.</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 70%</p>		
<p>Résultat 2 : Les espaces de dialogues transfrontaliers et les mécanismes de collaboration technique et culturels locaux renforcent la cohésion sociale et la prévention des conflits locaux sur la zone frontalière</p> <p><u>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</u></p> <p>16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</p>		<p>Indicateur 2.1 : % des populations frontalières et des acteurs intervenant au niveau des frontières ayant une perception positive du renforcement la cohésion sociale et la prévention des conflits locaux sur la zone frontalière grâce aux espaces de dialogue transfrontaliers et aux mécanismes de collaboration technique et culturelle</p> <p>Niveau de référence : 0% Cible : 50% (25%H et 25%F)</p> <p>Indicateur 2.2 : Nombre de situations de tensions au niveau locaux résolus grâce aux espaces de dialogue transfrontaliers et aux mécanismes de collaboration technique et culturelle</p> <p>Niveau de référence : 0%</p>	<p>Listes de présences des rencontres, comptes-rendus</p>	<p>Identification des acteurs clefs, création d'un agenda, appui pendant le dialogue.</p>

<p>16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité</p>		Cible : 10		
<p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p>	<p>Produit 2.1 Les espaces de dialogues transfrontaliers locaux bénéficient d'un appui technique pour un fonctionnement plus efficace dans la coopération binationale tout le long de la frontière</p>	<p>Indicateur 2.1.1 : Nombre de cartographie des acteurs locaux (société civile, organisations de jeunes, de femmes, collectivités locales etc.) impliqués dans des mécanismes de dialogue binational</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>Rapport méthodologique et cartographie disponible</p>	<p>TDR et appel d'offre pour la sélection du prestataire en charge de la cartographie des acteurs</p>
<p>16. a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement</p>	<p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.1.1 Elaborer une cartographie des acteurs et des mécanismes de dialogue local existants</p> <p>2.1.2 Fournir un appui opérationnel et technique aux principaux acteurs des mécanismes de dialogue binationaux (TDR, équipements)</p>	<p>Indicateur 2.1.2 : Termes de référence approuvés des mécanismes de dialogues locaux</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>TDRs finalisés et approuvés</p>	<p>Facilitation par l'équipe de projet de la rédaction des TDRs</p>
<p><u>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas</u></p>		<p>Indicateur 2.1.3: Nombre de réunion binationales au niveau local appuyées par le projet</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 48</p>		

<p>échéant, et l'année de l'Examen)</p> <p>115.15 Ratify and accede to the Convention against Torture, the International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families and the International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance (Sierra Leone); Source of position: A/HRC/34/14 - Para. 115</p>	<p>2.1.3 Fournir une assistance à la coordination des mécanismes de dialogue via des réunions régulières</p>	<p>Indicateur 2.1.4 : % d'appréciation par les bénéficiaires de la pertinence des formations et autres activités de renforcement des capacités sur la migration, la sécurité et l'égalité des sexes</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 80%</p>	<p>Résultats de l'évaluation de pertinence des formations Liste de présence Comptes-rendus des réunions</p>	<p>Formulation du questionnaire de satisfaction et recueil de données à l'issue des formations (équipe de projet)</p>
	<p>2.1.4 Appuyer le renforcement des capacités de points focaux des mécanismes de dialogue avec une emphase sur les questions migratoires, de sécurité, d'égalité des sexes</p> <p>2.1.5 Faciliter la coordination entre les acteurs clés du gouvernement central et du niveau local</p> <p>2.1.6 Adapter de la méthodologie SCORE pour l'analyse du niveau de cohésion sociale au niveau de la bande frontalière avec un focus sur la contribution de la jeunesse</p>	<p>Indicateur 2.1.6: Nombre de méthodologie SCORE adaptée et validée par la contrepartie</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>Rapport sur la méthodologie SCORE approuvé</p>	<p>TDR et appel d'offre pour la sélection du prestataire en charge de l'adaptation de la méthodologie</p>

	<p>Produit 2.2 Les autorités se bénéficient d'un appui technique leur permettant de définir le profil de l'habitant frontalier</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>2.2.1. Renforcer les capacités des acteurs locaux et de la société civile afin de favoriser le dialogue sur l'habitant frontalier.</p> <p>2.2.2 Appuyer le dialogue sur la question de l'habitant frontalier au niveau local</p>	<p>Indicateur 2.2.2: Nombre de rencontres institutionnelles organisées pour discuter sur les spécificités de la population frontalière</p> <p>Niveau de référence :0 Cible : 1</p>	<p>Listes de présences des rencontres, comptes-rendus</p>	<p>Identification des acteurs clefs, création d'un agenda, appui pendant le dialogue.</p>

<p>Résultat 3 : Les Secrétariats Exécutifs et Techniques de la Commission Mixte Bilatérale Haïti République dominicaine contribuent au renforcement du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine en particulier dans le domaine de la gestion des ressources naturelles partagées, sécurité et la migration.</p>		<p>Indicateur 3 : % (Pourcentage) des populations frontalières ayant exprimé une perception positive sur le renforcement (ou la promotion) du dialogue binational grâce la Commission Mixte Bilatérale</p> <p>Niveau de référence : 0% Cible : 50% (25% et 25%F)</p>	<p>Document de plan d'action</p>	<p>Identification des participants clefs, création d'un agenda sur la migration et la sécurité, appui pendant le dialogue.</p>
<p><u>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</u></p> <p>16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</p>	<p>Produit 3.1 Les Secrétariats Exécutif et Techniques haïtien et dominicain de la Commission Mixte Bilatérale améliorent leurs capacités pour renforcer le dialogue binational sur la gestion des ressources naturelles partagées, la migration et la sécurité.</p> <p>Liste des activités qui appartiennent au produit :</p>	<p>Indicateur 3.1.1: Nombre de réunions organisées avec les Secrétariats techniques haïtiens et dominicains sur la migration et la sécurité</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible :- 6</p> <p>Indicateur 3.1.2: % des recommandations ou des décisions prises lors des réunions mises en application</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 30%</p>	<p>Liste de présences des réunions, comptes-rendus</p>	<p>Identification des participants clefs, création d'un agenda, appui pendant le dialogue.</p>

<p>16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité</p> <p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p> <p>16. a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas</p>	<p>3.1.1 Appui technique et opérationnelle aux Secrétariats Exécutif et Techniques pour renforcer leurs rôles dans la coordination de la Commission Mixte Bilatérale ;</p> <p>3.1.2 Soutien pour l'organisation et/ou participation à des ateliers thématiques destinés aux sous-commissions et les Secrétariats Exécutifs et Techniques dans les domaines prioritaires de la gestion des ressources naturelles partagées, la sécurité et la migration.</p>	<p>Indicateur 3.1.3: Nombre d'ateliers de haut niveau organisés ou avec la participation des secrétariats exécutif et techniques sur la migration, les ressources naturelles partagées et la sécurité</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 4</p>	<p>Listes de présences aux ateliers, comptes-rendus</p>	<p>Identification des participants clefs, création d'un agenda sur la migration et la sécurité, appui pendant le dialogue.</p>
	<p>Produit 3.2 Les institutions gouvernementales qui assurent la coopération binationale en matière de la gestion des ressources partagées, de la sécurité et de la</p>	<p>Indicateur 3.2.1: Nombre de réunions de haut niveau sur la sécurité, la gestion des ressources naturelles partagées, la sécurité et la migration</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2</p>	<p>Comptes-rendus des réunions, listes de présences, articles de presse</p>	<p>Identification des participants clefs, création d'un agenda, appui pendant le dialogue.</p>

<p>échéant, et l'année de l'Examen)</p> <p>115.15 Ratify and accede to the Convention against Torture, the International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families and the International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance (Sierra Leone); Source of position: A/HRC/34/14 - Para. 115</p>	<p>migration sont renforcé pour mieux s'acquitter de leur mandat..</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>3.2.1 Appui à l'organisation de réunions thématiques de haut niveau de la Commission Mixte Bilatérale et ses sous-commissions sur la gestion des ressources naturelles partagées, la migration et la sécurité ;</p> <p>3.2.2 Identification des domaines spécifiques de coopération prioritaires sur la gestion des ressources naturelles partagées, sécurité frontalière, la sécurité citoyenne et la migration, élaboration d'un plan d'action conjoint ;</p>	<p>Indicateur 3.2.2: % des recommandations ou des décisions prises lors des réunions mises en application</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 30%</p>		
		<p>Indicateur 3.2.3: Nombre d'espace de dialogue multi-niveaux créée</p> <p>Niveau de référence :0 Cible :1</p>	<p>Termes de références de l'espace de dialogue</p>	<p>Identification des participants clefs, établissement d'un calendrier de réunions, agenda et objectifs.</p>

	<p>3.2.3 Création d'espaces d'échange et de dialogue multi-niveaux avec les structures locales, particulièrement la société civile, dans les domaines de la gestion des ressources naturelles partagées, la sécurité frontalière, la sécurité citoyenne et la migration, tout en prônant des messages sur la convivialité frontalière</p>			
	<p>Produit 3.3 Les institutions de recherche sur les relations binationales, la migration et la frontière disposent des capacités techniques renforcées pour fournir des informations et des données adéquates qui informent le dialogue et la prise de décisions.</p>	<p>Indicateur 3.3.1: Nombre d'agents ou de chercheurs des institutions de recherche formées et actives ou impliquées dans la production des informations et des données adéquates Niveau de référence : 0 Cible : 25</p> <p>Indicateur 3.3.2 : Nombre d'institutions de recherche ayant acquis des outils et des méthodes adéquats de collecte, de traitement et d'analyse pour</p>	<p>Comptes-rendus des réunions, listes de présences</p>	<p>Identification des participants clefs, création d'un agenda sur la migration et la sécurité, appui pendant les discussions.</p>

	<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>3.3.1: Appui à la coordination et la réalisation d'échanges académiques entre les institutions de recherche publiques, les centres d'enseignement supérieur et universitaires et de recherche en République Dominicaine et en Haïti .</p>	<p>produire des informations et des données</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 8</p>		
	<p>3.3.2 Appui à la réalisation d'études de collecte de données nécessaires, ainsi que la publication ou traduction, pour le dialogue et la prise de décisions sur les défis de la gestion des ressources naturelles partagées, migratoires et sécuritaires entre Haïti et la République Dominicaine.</p>	<p>Indicateur 3.3.3: Nombres d'études /rapports réalisées, publiées ou traduits sur les défis migratoires et sécuritaires entre Haïti et la République Dominicaine</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 2</p>	Rapport ou étude	TDR et appel d'offre pour la sélection du prestataire en charge du recensement

Annex C : Séquences des activités

Activité Quarter	Agence responsa ble	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1.1.1: Création d'un réseau de médiateurs interculturels pour promouvoir le dialogue et encourager les interactions entre les populations, basés sur la collaboration, le respect, et la mise en valeur des diversités culturelles	OIM RD/OIM HT				X	X	X								
1.1.2: Formations des acteurs sociaux et des fonctionnaires clés sur la médiation interculturelles qui feront partie du réseau de médiateurs interculturels de l'activité 1.1.1 ;	OIM RD/OIM HT	X	X	X	X										
1.1.3: Formations des jeunes femmes et hommes, membres du comité de gestion des laboratoires d'innovation sociale dans la prévention de conflits, la médiation, la négociation et le dialogue pour promouvoir la culture de paix	PNUD RD/PNU D HT		X	X	X	X	X	X							
1.1.4: Appui à au moins 4 mairies (ou structures formels) haïtiennes et leurs voisines en République dominicaine (mairies, associations, réseau de jeunes, etc.) pour organiser un laboratoire d'innovation sociale disposant d'une enveloppe budgétaire pour financer des initiatives identifiées par les jeunes et permettant de résoudre des problèmes récurrents occasionnant des tensions sur la bande frontalière	PNUD RD/PNU D HT			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
1.1.5: Promotion d'un écosystème binational d'entrepreneuriat à travers le développement d'initiatives conjointes inclusives (intégrant les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes handicapées, LGBTQI +) pour favoriser la réflexion collective et la conception de solutions pour la consolidation de la culture de paix et la cohésion sociale	/PNUD RD			X		X		X		X		X		X	
1.2.1: Réalisation d'une étude sur les outils de communication les plus utilisés/efficaces sur chaque point frontalier	OIM HT		X	X	X	X									

1.2.2: Organisation d'ateliers binationaux avec les organisations travaillant sur la frontière dans les domaines de la migration et des droits humains pour développer la campagne de sensibilisation	OIM HT		X	X	X	X	X	X							
1.2.3: Lancement de la campagne de sensibilisation binationale sur une migration sûre, ordonnée et régulière et pour sensibiliser sur l'aspect positif de la migration, le vivre ensemble et la cohésion sociale entre communautés	OIM RD/OIM HT			X	X	X	X								
Activité 1.2.4: Réalisation d'une étude sur la perception des changements de mentalités des bénéficiaires du projet à travers de sondages, enquêtes d'opinion, pulse Survey. Ceci permettra d'avoir un moyen de suivre les fluctuations des perceptions de l'impact des activités du projet dans la population et institutions au niveau de la frontière	OIM RD/OIM HT	X	X	X			X	X	X						
2.1.1: Elaborer une cartographie des acteurs et des mécanismes de dialogue local existants	/OIM HT	X	X	X	X										
2.1.2: Fournir un appui opérationnel et technique aux principaux acteurs des mécanismes de dialogue binationaux (TDR, équipements)	/OIM HT	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.1.3: Fournir une assistance à la coordination des mécanismes de dialogue via des réunions régulières	OIM RD/OIM HT		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.1.4: Appuyer le renforcement des capacités de points focaux des mécanismes de dialogue avec une emphase sur les questions migratoires, de sécurité, d'égalité des sexes	OIM RD/OIM HT		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.1.5 Faciliter la coordination entre les acteurs clés du gouvernement central et du niveau local	OIM / PNUD		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

2.1.6 Adapter de la méthodologie SCORE pour l'analyse du niveau de cohésion sociale au niveau de la bande frontalière avec un focus sur la contribution de la jeunesse	PNUD RD/PNU D HT		X	X	X	X	X								
2.2.1. Renforcer les capacités des acteurs locaux et de la société civile afin de favoriser le dialogue sur l'habitant frontalier.															
2.2.2 Appuyer le dialogue sur la question de l'habitant frontalier au niveau local	OIM RD/OIM HT		X	X	X	X	X	X							
3.1.1 Appui technique et opérationnelle aux Secrétariats Exécutif et Techniques pour renforcer leurs rôles dans la coordination de la Commission Mixte Bilatérale	PNUD RD/PNU D HT				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.1.2 Soutien pour l'organisation et/ou participation à des ateliers thématiques destinés aux sous-commissions et les Secrétariats Exécutifs et Techniques dans les domaines prioritaires de la gestion des ressources naturelles partagées, la sécurité et la migration.	OIM RD / OIM HT / PNUD RD		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
3.2.1 Appui à l'organisation de réunions thématiques de haut niveau de la Commission Mixte Bilatérale et ses sous - commissions sur la gestion des ressources naturelles partagées, la migration et la sécurité	OIM / PNUD			X	X	X	X			X	X	X	X	X	X
3.2.2 Identification des domaines spécifiques de coopération prioritaires sur la gestion des ressources naturelles partagées, sécurité frontalière, la sécurité citoyenne et la migration, élaboration d'un plan d'action conjoint ;	OIM / PNUD			X	X	X	X	X							
3.2.3 Création d'espaces d'échange et de dialogue multi-niveaux avec les structures locales, particulièrement la société civile, dans les domaines de la gestion des ressources naturelles partagées, la sécurité frontalière, la sécurité	OIM / PNUD	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

citoyenne et la migration, tout en prônant des messages sur la convivialité frontalière																
3.3.1 Appui à la coordination et la réalisation d'échanges académiques entre les institutions de recherche publiques, les centres d'enseignement supérieur et universitaires et de recherche en République Dominicaine et en Haïti ;	OIM / PNUD		X	X	X	X			X	X	X	X	X	X		
3.3.2 Appui à la réalisation d'études de collecte de données nécessaires, ainsi que la publication ou traduction, pour le dialogue et la prise de décisions sur les défis de la gestion des ressources naturelles partagées, migratoires et sécuritaires entre Haïti et la République Dominicaine	OIM / PNUD		X	X	X	X	X	X								

Annex D : Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme			
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attache			
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme			
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.			
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée			
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme			
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?			
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?			
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	